

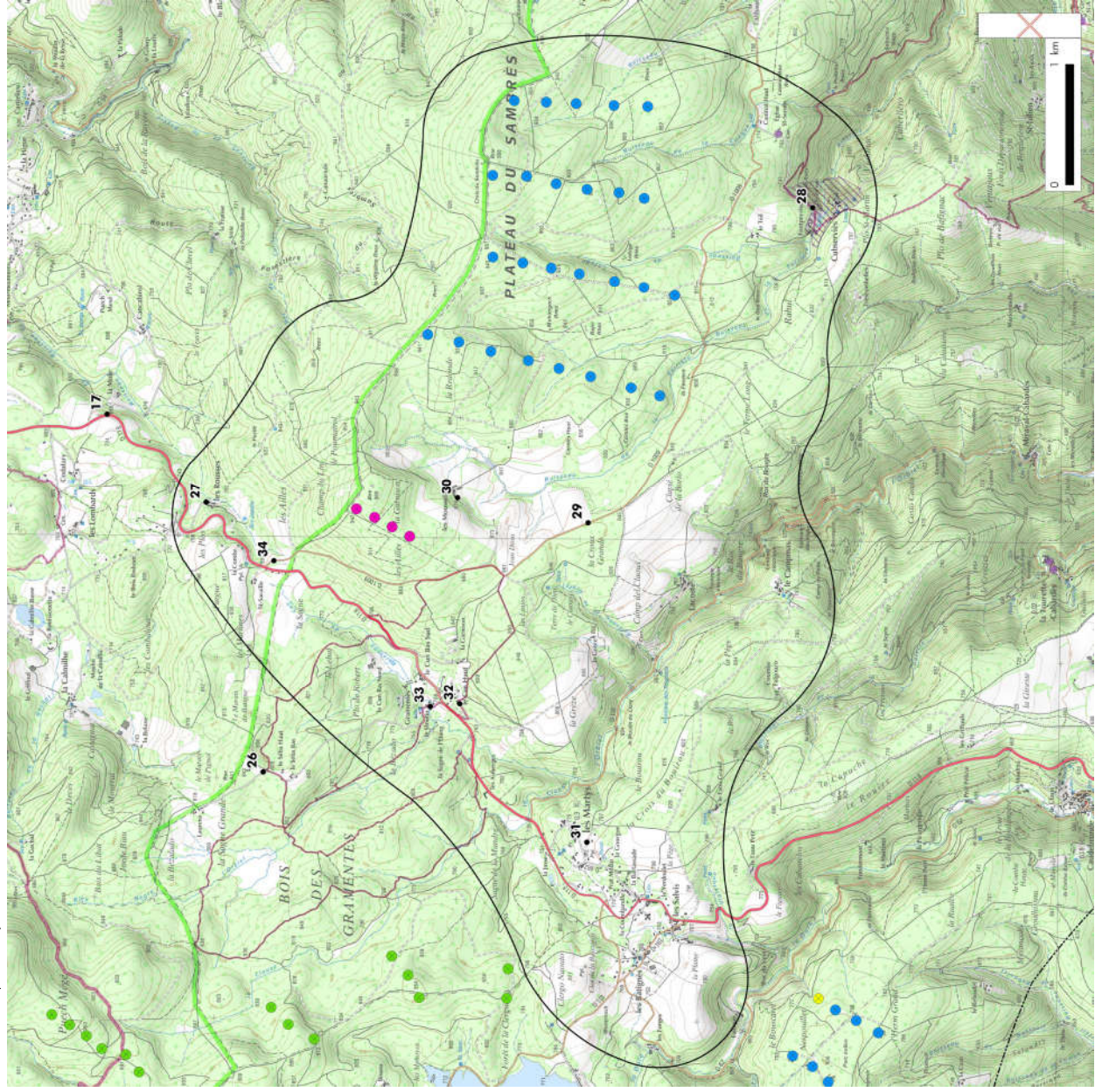
1.2.5. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant reprend, par photomontage, les niveaux d'effets visuels déterminés.

Panorama	Type d'effet	Effet	
		Moyen	Moyen
16	Visuel		
17	Visuel		
39	Visuel		Nul
18	Visuel		Moyen
19	Visuel		Très faible
20	Visuel		Moyen
21	Visuel		Faible
22	Visuel		Nul
23	Visuel		Nul
24	Visuel		Nul
25	Visuel		Nul
26	Visuel		Nul
35	Visuel		Nul
36	Visuel		Nul
Coupe F/F'	Visuel		Nul
Coupe H/H'	Visuel		Nul

Illustration 56 : Carte de localisation des points de vue choisis pour les photomontages à l'échelle immédiate

Source : : IGN (Scan 100) / Réalisation : L'Artifex



1.3. Les photomontages à l'échelle immédiate

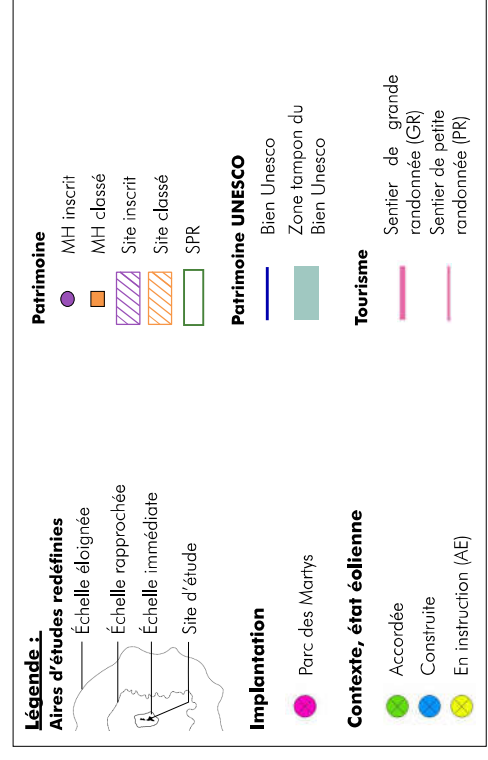
1.3.1. Localisation des points de vue

La carte ci-contre localise les points de vue utilisés pour la réalisation des photomontages servant à mesurer les effets produits par le parc éolien des Martyrs.

Ce sont les différents modes de perception des éoliennes et les effets produits à l'échelle immédiate qui seront analysés par le biais de ces 8 photomontages.

Le choix des points de vue a été réalisé en fonction des différents enjeux définis précédemment (enjeux patrimoniaux, paysagers, sociaux et touristiques). Le relief et les boisements limitant rapidement les perceptions, ces points de vue donnent à voir des vues représentatives de l'échelle immédiate. Les photomontages sélectionnés permettent également de juger des impacts spécifiques liés aux enjeux sociaux qui à cette échelle proche, prédominent (habitations, places de villages, routes passantes, bourgs...)

L'étude regroupe un certain nombre de vues positionnées sur les lignes de fracture du paysage (plateaux, lignes de crête, sommets...) mais également de nombreux positionnements urbains pour appréhender les impacts pour les résidents (notamment à proximité du projet). Sur l'ensemble des cartes et photomontages suivants, les parcs construits, autorisés et en instruction (AE) apparaissent.



1.3.2. Les données techniques

Le tableau suivant regroupe les données techniques des photomontages présentés en suivant pour l'échelle immédiate.

Numéro de la prise de vue	X L93	Y L93	Date et heure de prise de vue	Saison	Éolienne la plus proche	Distance de l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus éloignée	Distance de l'éolienne la plus éloignée (km)	Azimut (°)	Nombre d'éoliennes visibles
27	646550	6260747	05/09/2018 16 : 37	Été	MA-01	1,25	MA-04	1,71	184	1
28	648996	6255713	05/09/2018 10 : 16	Été	MA-04	4,32	MA-01	4,54	258	0
29	646379	6257577	03/09/2018 14 : 31	Été	MA-04	1,49	MA-01	1,93	352	4
31	643731	6257587	04/09/2018 17 : 25	Été	MA-04	2,93	MA-01	3,36	58	4
32	644879	6258643	05/09/2018 14 : 36	Été	MA-04	1,45	MA-01	1,83	69	3
33	644857	6258887	05/09/2018 14 : 44	Été	MA-04	1,42	MA-01	1,75	72	0
34	646066	6260185	05/09/2018 14 : 55	Été	MA-01	0,81	MA-04	1,14	161	4

1.3.3. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant liste les enjeux pour chaque photomontage présenté en suivant pour l'échelle immédiate.

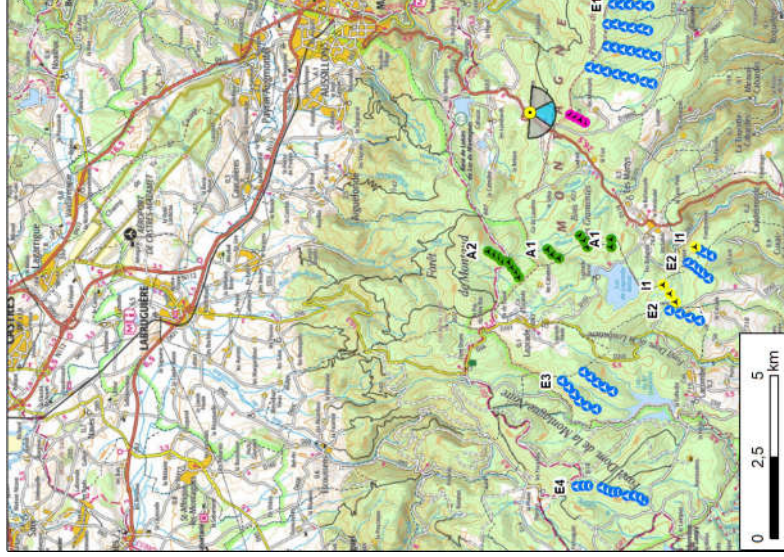
Thématique	Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration
1 - Contexte paysager - Enjeux paysagers	Le Plateau du Sambrès	Fort	29, 30
	La forêt plantée	Fort	27, 29, 34
	Les vallées du Cun, de la Dur et de l'Orbiel	Moyen	27, 28, 32, 33, 34
	Le parc éolien du Plateau du Sambrès	Fort	29
	La route D 118	Fort	
2 - Infrastructures et Axes de circulation - Enjeux dynamiques	La route D 101	Faible	
	La route D 1009	Fort	29, 34
	Les voies communales et les chemins forestiers	Moyen	27, 28, 31, 32, 33
3 - Lieux de vie et usage Quotidien - Enjeux du cadre de vie	Hameau de plateau vallonné : « les Moussels »	Fort	30
	Hameaux de pente : « les Rousses », « la Combe » et « St-Saraille »	Moyen	27
	Hameaux de creux de la vallée du Cun : « le Cun Bas Nord », « Gramentès », « le Moulin », « la Sagne de l'Étang », « le Cun Bas Sud », « la Garnison » et « le Cun Haut »	Fort	32, 33
	Village et hameaux de clairière : Les Martyrs, « la Jasse » et « les Forges »	Faible	31
	Hameaux de creux de la vallée de l'Orbiel : « le Moulin de Clary », « Lacoste » et « le Campmas »	Moyen	
Hameaux de boisements : « le Faou Grand », « le Teil », « Caminal Haut », « Cubserviers »	Faible		28

Thématique	Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration
4 - Patrimoines protégés - Enjeux patrimoniaux	Absence de visibilité et de covisibilité depuis - Monuments Historiques : -	Non significatif	
	Absence de visibilité ou de covisibilité depuis 1 Site Inscrit : SI1	Non significatif	28
6 - Patrimoines emblématiques et sites touristiques - Enjeux touristiques	Des sentiers de petite randonnée maillent plus finement le territoire.	Fort	28, 32, 33
	Les pistes forestières support à la promenade locale	Moyen	29, 30, 31
7 - Contexte éolien - Enjeux éolien	La cascade et le hameau de Cubserviers	Fort	28
	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Fort	27-34

1.3.4. Les photomontages

Les pages suivantes présentent les photomontages réalisés pour l'étude paysagère et patrimoniale du parc éolien des Martyrs.

POINT DE VUE A. L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 27. MAZAMET - « LES ROUSSES »



LOCALISATION

Légende :
Implantation

- Parc des Martyrs

Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé au Nord, une partie du parc est visible, les autres éoliennes étant masquées par les habitations. L'éolienne visible vient coiffer le relief en arrière-plan.

Effet visuel : Faible

EFFET VISUEL



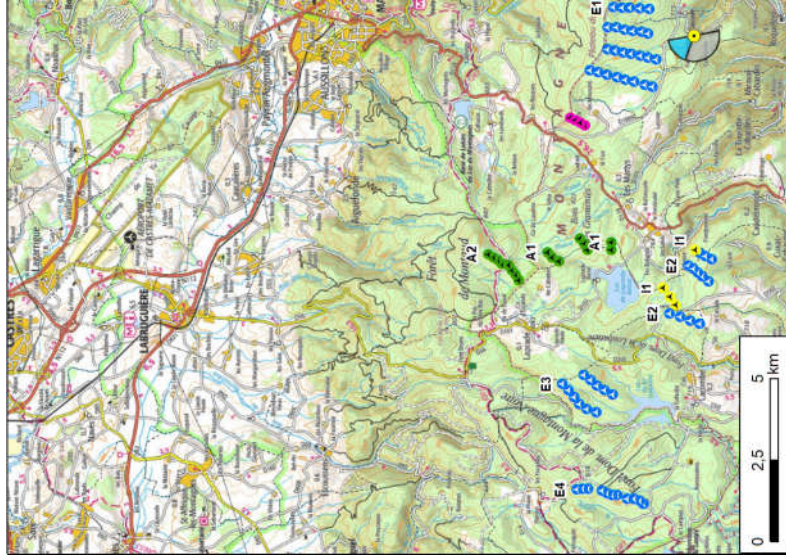
DRAFT coupé à 120° - Source : OSTWIND 2019



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

POINT DE VUE A. L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 28. MAS-CABARDÈS - « CUBSERVIÉS »



LOCALISATION

Légende :
Implantation

● Parc des Martyrs

Contexte, état éolienne

● Accordée

● Construite

● En instruction (AE)

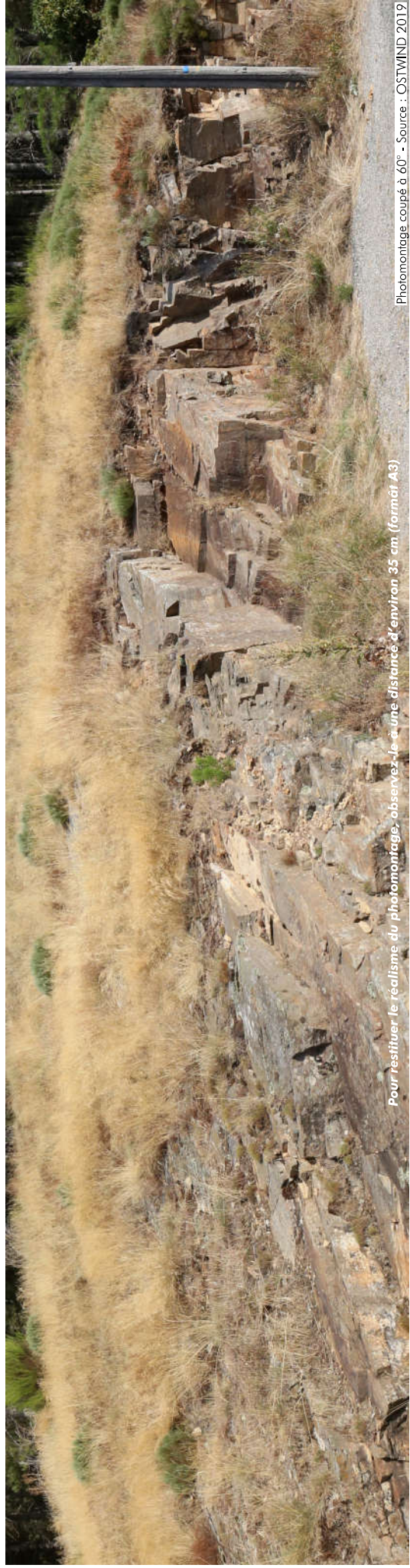
Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé au Sud, les éoliennes du parc des Martyrs ne sont pas visibles, masquées par le relief.

Effet visuel : Nul

EFFET VISUEL



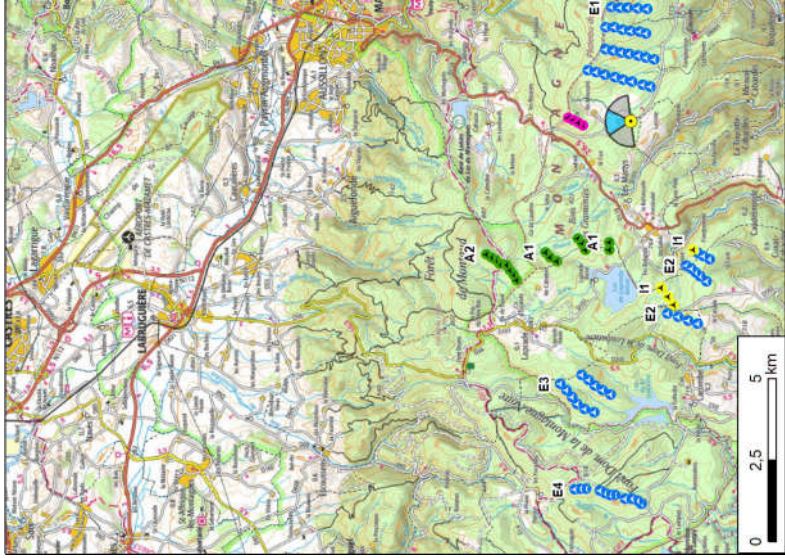
DRAFT coupé à 180° - Source : OSTWIND 2019



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

POINT DE VUE À L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 29. LES MARTYS - D 1009, « LA CROIX GRANDE »



LOCALISATION

Légende :
Implantation

- Parc des Martyrs

Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

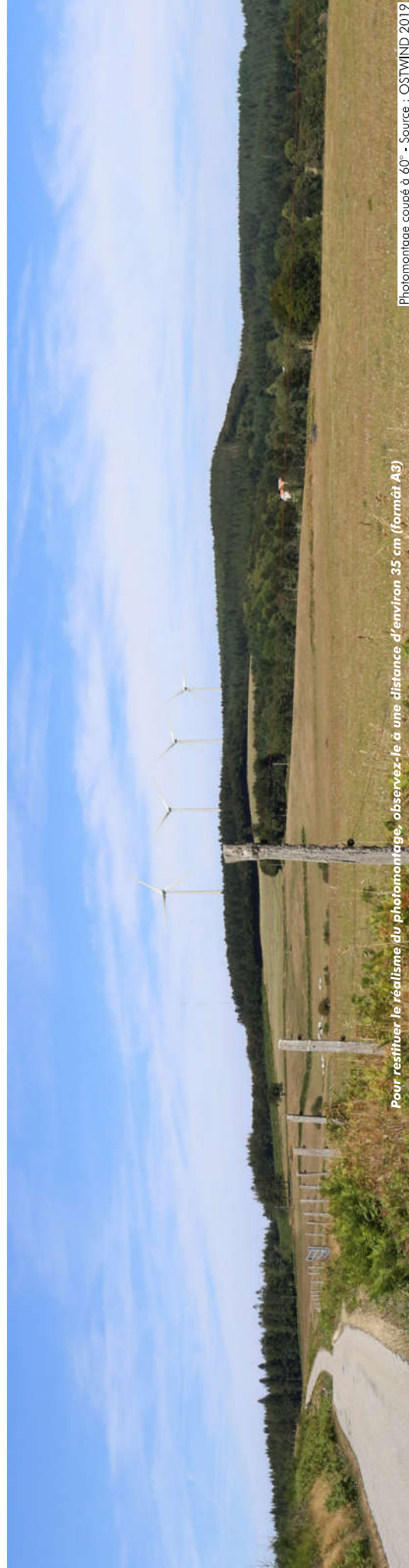
Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé au Sud, les éoliennes du parc des Martyrs sont visibles et composent une ligne aux espacements réguliers. Elles semblent coiffer les plantations forestières qui accompagnent le relief. Elles répondent aux éoliennes du parc du plateau de Sambres en conservant un espace de respiration important entre les groupements.

Effet visuel : Fort

EFFET VISUEL



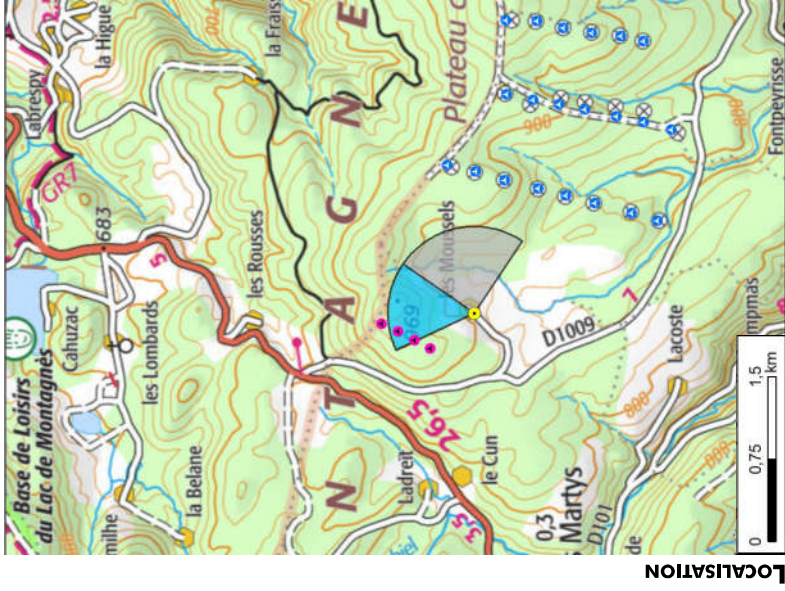
DRAFT coupé à 120° - Source : OSTWIND 2019



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

POINT DE VUE A L' AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 30. LES MARTYS - « LES MOUSSELS »



LOCALISATION

Légende :
Implantation

- Parc des Martyrs

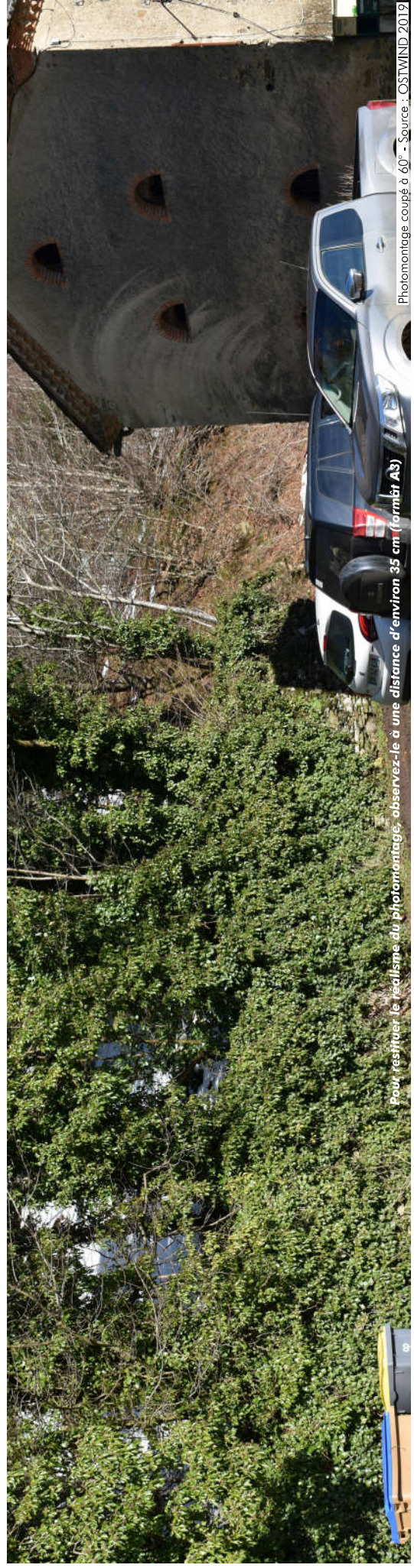
Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé dans le hameau des Mousseles, Les éoliennes du parc des Martyrs ne sont pas visibles, masquées par le relief et les boisements qui encadre le Nord du lieu-dit. Les habitations et leur ouvertures sont orientées plutôt vers le Sud et tournent donc le dos aux éoliennes des Martyrs.

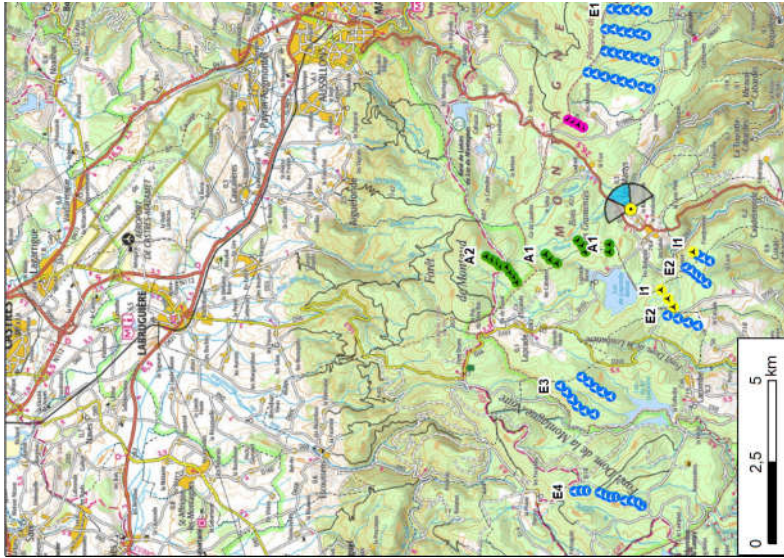
Effet visuel : Nul

EFFET VISUEL



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

POINT DE VUE À L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 31. LES MARTYS - CHEMIN DU BOUIROU, À PROXIMITÉ DU PYLÔNE



LOCALISATION

Légende :

Implantation

- Parc des Martyrs

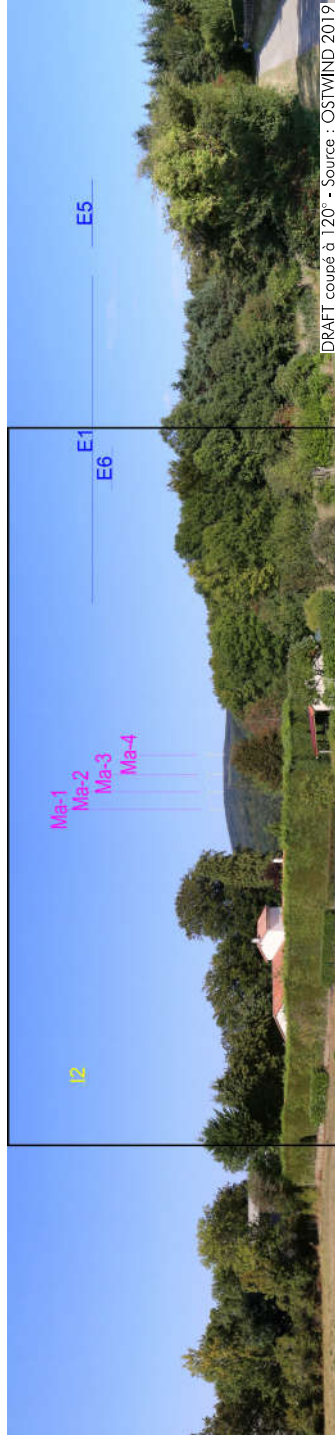
Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

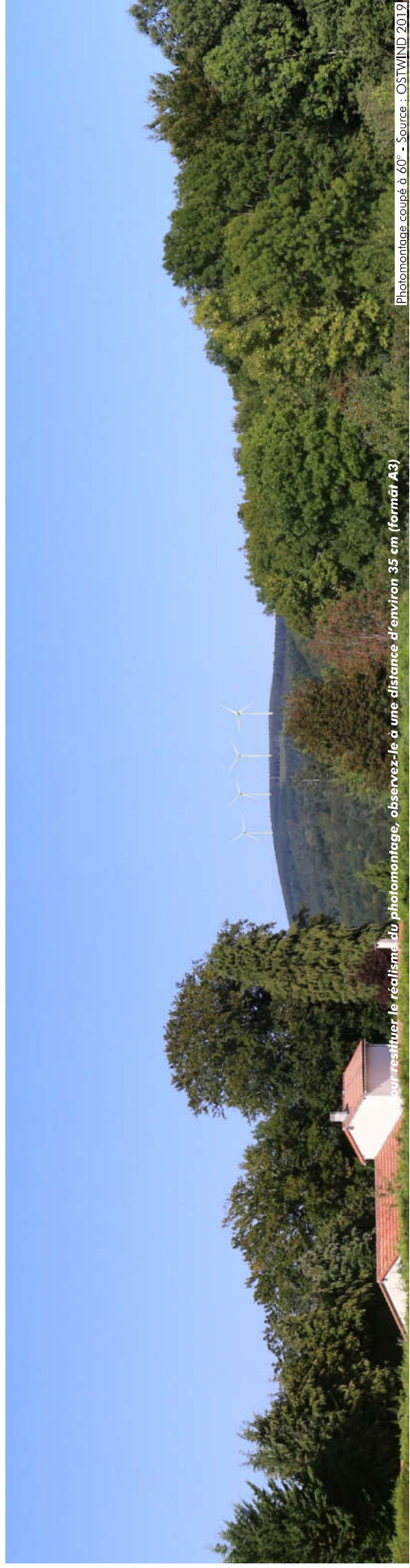
Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé au Sud, les éoliennes du parc des Martyrs composent une ligne qui vient souligner le relief. Les espacements homogènes créent un groupement qui répond en terme d'échelles aux boisements du premier plan.

Effet visuel : Moyen

EFFET VISUEL



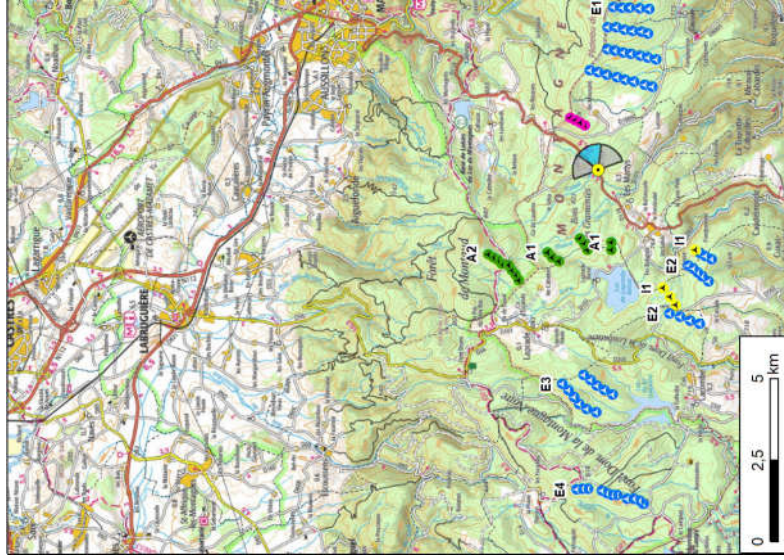
DRAFT coupé à 120° - Source : OSTWIND 2019



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

POINT DE VUE A. L' AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 32. LES MARTYS - « LE CUN HAUT »



LOCALISATION

Légende :

Implantation

- Parc des Martyrs

Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

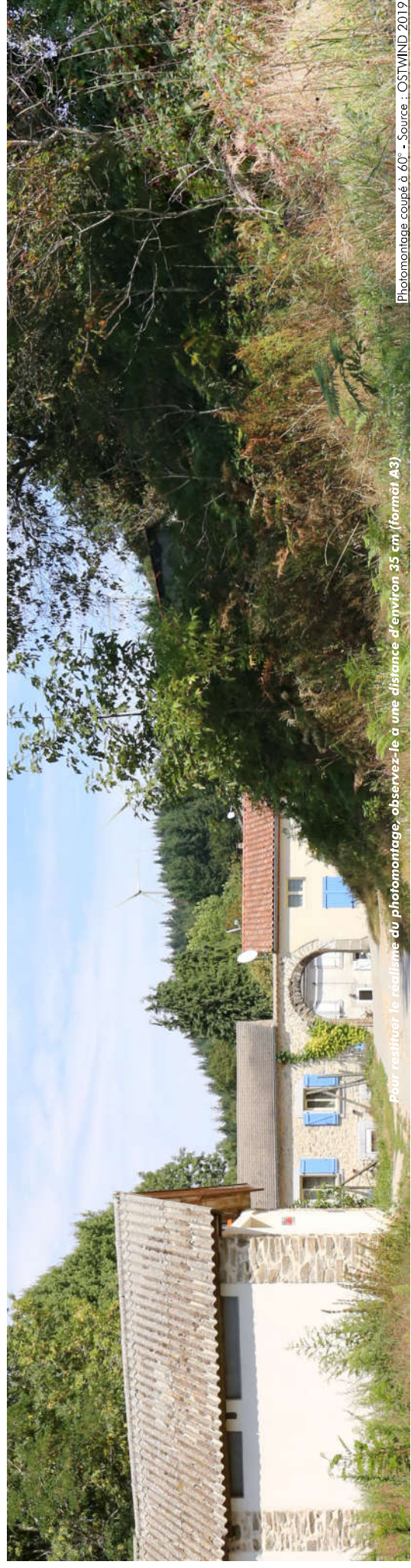
Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé à l'Ouest, les éoliennes du parc des Martyrs apparaissent en partie masquées par la végétation. Elles composent une ligne qui émerge des boisements.

Effet visuel : Faible

EFFET VISUEL



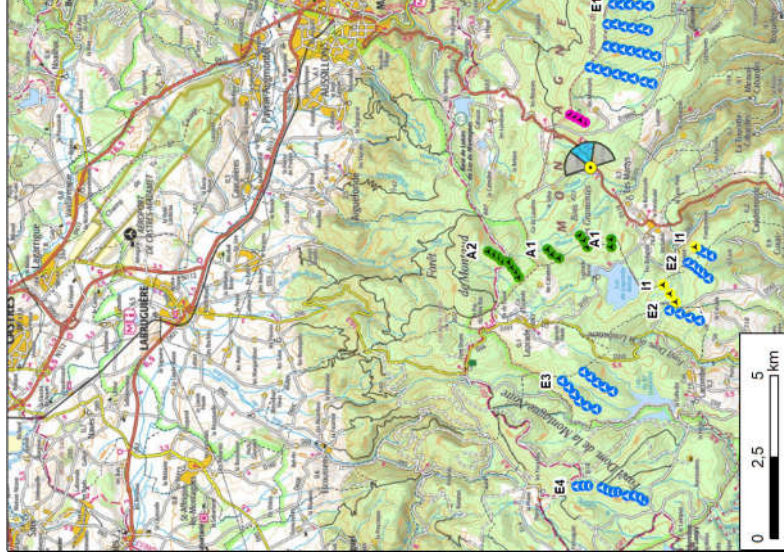
DRAFT coupé à 120° - Source : OSTWIND 2019



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

POINT DE VUE A. L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 33. LES MARTYS - « LE MOULIN »



LOCALISATION

Légende :
Implantation

- Parc des Martyrs

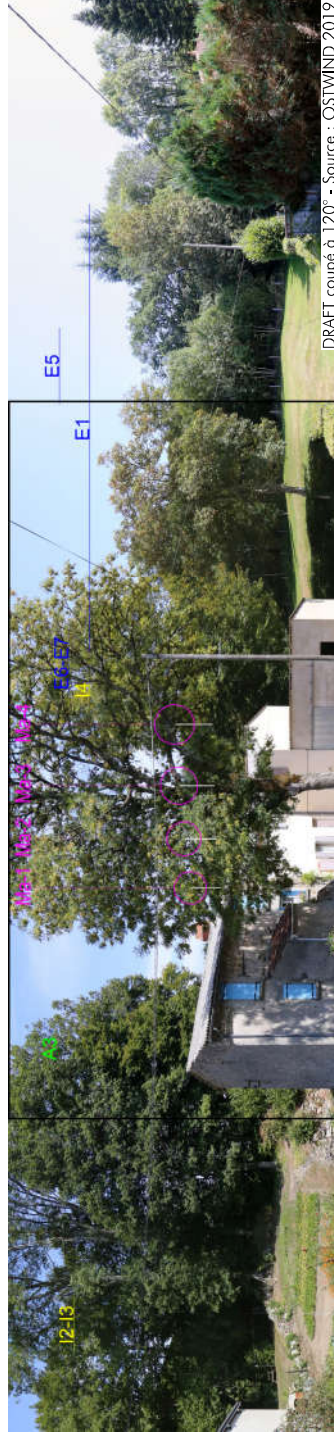
Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

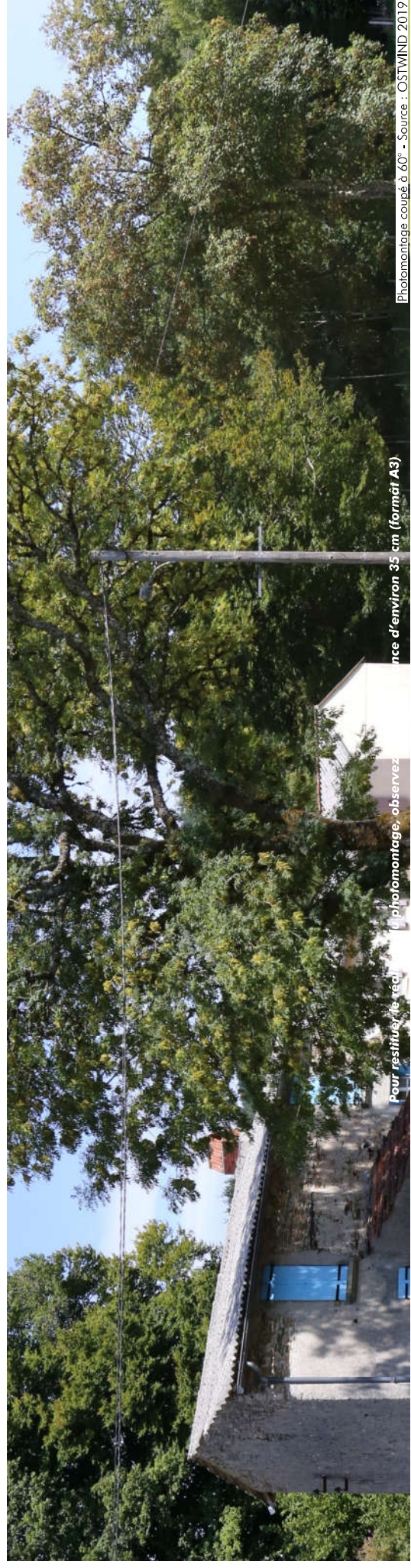
Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé à l'Ouest, les éoliennes du parc des Martyrs sont non visibles, en partie masquées par les boisements. Elles composent un alignement aux espacements homogènes.

Effet visuel : Faible

EFFET VISUEL



DRAFT coupé à 120° - Source : OSTWIND 2019

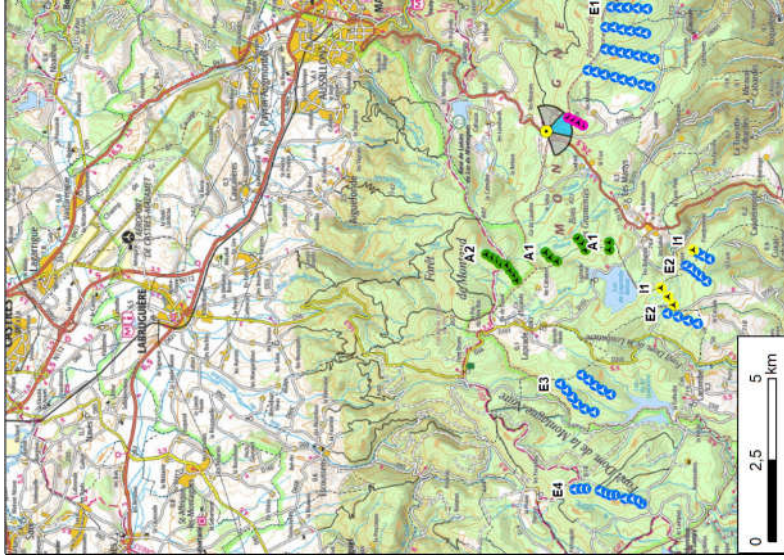


Pour restituer le réel (le photomontage, observez

nce d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

POINT DE VUE A. L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : 34. MAZAMET - CROISEMENT D 1009 ET D 118



LOCALISATION

Légende :
Implantation

- Parc des Martyrs

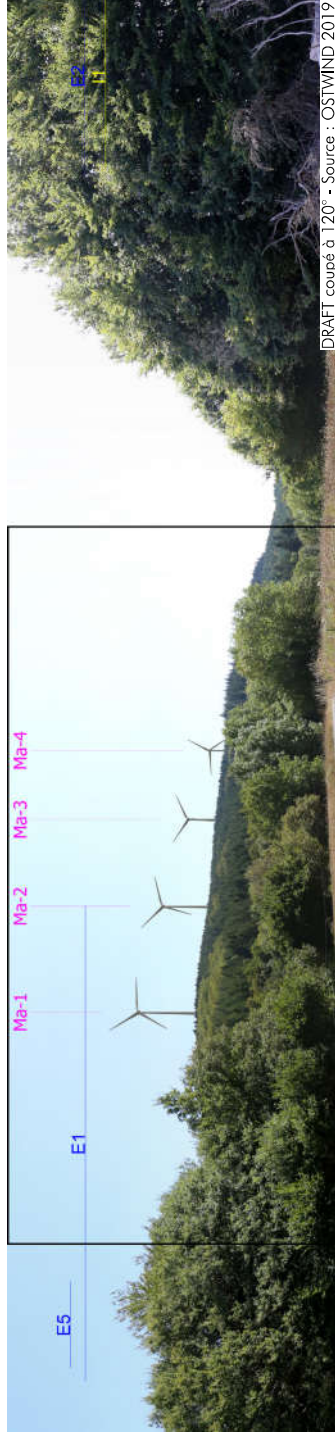
Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter sur le versant Sud de la Montagne Noire. Depuis ce point localisé au Nord, les éoliennes du parc des Martyrs composent une ligne, aux espacements homogènes, qui se fond progressivement dans les boisements qui coiffent le relief. Elle guide le regard dans le prolongement de la route.

Effet visuel : Moyen

EFFET VISUEL



DRAFT coupé à 120° - Source : OSTWIND 2019



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Photomontage coupé à 60° - Source : OSTWIND 2019

1.3.5. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant reprend, par photomontage, les niveaux d'effets visuels déterminés.

Panorama	Type d'effet	Effet
27	Visuel	Faible
28	Visuel	Nul
29	Visuel	Fort
30	Visuel	Nul
31	Visuel	Moyen
32	Visuel	Faible
33	Visuel	Faible
34	Visuel	Moyen

2. Les effets cumulatifs, cumulés et de saturation

2.1. Les enjeux sur l'éolien

Le tableau ci-dessous présente les enjeux sur l'éolien pour les différentes aires de l'étude paysagère.

Thématique	Enjeux retenus	Échelle concernée	Niveau d'enjeu	Illustration
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIEN	Parc éoliens construit	Éloignée	Fort	1-15, 37, 38, 40
	Parcs éoliens en construction	Éloignée	Fort	1-15, 37, 38, 40
	Parc éoliens construit	Rapprochée	Fort	16-26 / 35-36, 39
	Parcs éoliens en construction	Rapprochée	Fort	16-26 / 35-36, 39
	Parc éoliens construit	Immédiate	Fort	27-34
	Parcs éoliens en construction	Immédiate	Fort	27-34
	Saturation visuelle des paysages	Immédiate	Fort	

2.2. Les effets cumulatifs avec des parcs éoliens existants

Le contexte éolien dans les aires d'étude est représenté par 7 parcs éoliens construits, essentiellement dans les reliefs de la Montagne Noire. Leur disposition principalement au Sud de la ligne de crête ainsi que les jeux de relief influencent grandement sur les effets cumulatifs

Le tableau suivant présente pour chaque photomontage les effets cumulatifs associés. Pour chaque échelle, la plus haute valeur d'effet est conservée.

- **Échelle éloignée - Effet cumulatif : Moyen**

A cette échelle, les parcs construits sont principalement visibles depuis le Sud (vallée de l'Aude). Ces éoliennes viennent coiffer le sommet de la Montagne Noire. Les éoliennes du parc des Martyrs s'implantent dans la continuité des parcs existants, et augmentent les horizons éoliens. Certaines respirations paysagères se trouvent alors réduites.

- **Échelle rapprochée - Effet cumulatif : Fort**

A cette échelle le relief de la Montagne Noire limite grandement la perception des parcs éoliens construits. Ainsi, depuis de nombreux points, soit les éoliennes du parc des Martyrs, soit les éoliennes existantes ne sont pas visibles en même temps. Cependant depuis quelques espaces, les éoliennes des Martyrs viennent s'implanter dans la continuité des groupements formés par les éoliennes du parc du plateau de Sambres. Les respirations paysagères sont alors légèrement diminuées et quelques superpositions apparaissent et complexifient la lecture de ces paysages.

- **Échelle immédiate - Effet cumulatif : Moyen**

A cette échelle très proche, le relief masque la majorité des parcs éoliens existants. Depuis quelques points, les éoliennes du parc des Martyrs sont visibles en même temps que les éoliennes du parc du plateau de Sambres. Elles viennent créer un second groupement qui se détache des éoliennes existantes par une large respiration paysagère.

Thématique	Enjeux retenus	Échelle concernée	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIEN	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Éloignée	Fort	1	Cumulatifs	Très faible
				37	Cumulatifs	Nul
				38	Cumulatifs	Nul
				2	Cumulatifs	Très Faible
				3	Cumulatifs	Faible
				4	Cumulatifs	Faible
				40	Cumulatifs	Nul
				5	Cumulatifs	Moyen
				6	Cumulatifs	Nul
				7	Cumulatifs	Moyen
				8	Cumulatifs	Moyen
				9	Cumulatifs	Nul
				10	Cumulatifs	Faible
				11	Cumulatifs	Faible
				12	Cumulatifs	Nul
				13	Cumulatifs	Faible
		14	Cumulatifs	Faible		
		15	Cumulatifs	Nul		
		16	Cumulatifs	Moyen		
		17	Cumulatifs	Nul		
		39	Cumulatifs	Nul		
		18	Cumulatifs	Moyen		
		19	Cumulatifs	Très faible		
		20	Cumulatifs	Fort		
		21	Cumulatifs	Faible		
		36	Cumulatifs	Nul		
		22	Cumulatifs	Nul		
		23	Cumulatifs	Nul		
		24	Cumulatifs	Nul		
		25	Cumulatifs	Nul		
		35	Cumulatifs	Très Faible		
		26	Cumulatifs	Nul		
		27	Cumulatifs	Moyen		
		28	Cumulatifs	Nul		
29	Cumulatifs	Nul				
30	Cumulatifs	Nul				
31	Cumulatifs	Nul				
32	Cumulatifs	Nul				
33	Cumulatifs	Nul				
34	Cumulatifs	Nul				
		Rapprochée	Fort			
		Immédiate	Fort			

2.3. Les effets cumulés avec des parcs éoliens en projet

Le contexte éolien dans les aires d'étude est représenté par 3 parcs éoliens accordés et 4 parcs en instruction, essentiellement dans les reliefs de la Montagne Noire. Leurs dispositions au Sud de la ligne de crête de la Montagne Noire et sur les reliefs au Nord de la Mazamet ainsi que les jeux de relief influencent grandement sur les effets cumulés.

Le tableau suivant présente pour chaque photomontage les effets cumulés associés. Pour chaque échelle, la plus haute valeur d'effet est conservée.

- **Échelle éloignée - Effet cumulé : Moyen**

Les parcs en projet composent de nouveaux groupements qui maillent les paysages. Les éoliennes du parc des Martyrs viennent s'implanter dans la continuité d'éoliennes existantes en réduisant les espaces de respiration. Les jeux de reliefs limitent les ouvertures visuelles et la visibilité des différents parcs. Depuis plusieurs points, les parcs en projet viennent s'implanter dans les premiers plans du paysage tandis que les éoliennes du parc des Martyrs sont sur les reliefs à l'arrière-plan.

- **Échelle rapprochée - Effet cumulé : Fort**

Là encore, la configuration des reliefs de la Montagne Noire joue sur la perception des différents parcs en projet. A cette échelle, les parcs en projet au Nord de Mazamet sont rarement perceptibles tandis que ceux implantés au sein du relief de la Montagne Noire le sont plus largement. Depuis quelques points ils viennent ajouter de la superposition à des paysages où la densité éolienne est déjà existante.

- **Échelle immédiate - Effet cumulé : Faible**

A cette échelle très proche, le relief masque une grande partie des parcs en projet. Néanmoins, depuis un point, les éoliennes en projet viennent s'implanter à l'extrémité gauche du champ de vision. Une vaste respiration paysagère les sépare des éoliennes du parc des Martyrs.

Thématique	Enjeux retenus	Échelle concernée	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIEN	Les parcs éoliens en projet dans les aires d'étude paysagère	Éloignée	Fort	1	Cumulés	Nul
			Fort	37	Cumulés	Nul
			Fort	38	Cumulés	Nul
			Fort	2	Cumulés	Très Faible
			Fort	3	Cumulés	Faible
			Fort	4	Cumulés	Nul
			Fort	40	Cumulés	Nul
			Fort	5	Cumulés	Faible
			Fort	6	Cumulés	Nul
			Fort	7	Cumulés	Moyen
			Fort	8	Cumulés	Moyen
			Fort	9	Cumulés	Nul
			Fort	10	Cumulés	Nul
			Fort	11	Cumulés	Faible
		Fort	12	Cumulés	Nul	
		Fort	13	Cumulés	Très Faible	
		Fort	14	Cumulés	Faible	
		Fort	15	Cumulés	Nul	
		Fort	16	Cumulés	Nul	
		Fort	17	Cumulés	Nul	
		Fort	39	Cumulés	Nul	
		Fort	18	Cumulés	Nul	
		Fort	19	Cumulés	Nul	
		Fort	20	Cumulés	Fort	
		Fort	21	Cumulés	Faible	
		Fort	36	Cumulés	Nul	
		Fort	22	Cumulés	Nul	
		Fort	23	Cumulés	Nul	
		Fort	24	Cumulés	Nul	
		Fort	25	Cumulés	Nul	
		Fort	35	Cumulés	Nul	
		Fort	26	Cumulés	Nul	
		Fort	27	Cumulés	Nul	
		Fort	28	Cumulés	Nul	
Fort	29	Cumulés	Faible			
Fort	30	Cumulés	Nul			
Fort	31	Cumulés	Nul			
Fort	32	Cumulés	Nul			
Fort	33	Cumulés	Nul			
Fort	34	Cumulés	Nul			
		Rapprochée				
		Immédiate				

2.4. La saturation visuelle

Quatre études de saturation visuelle sont réalisées dans le cadre du projet éolien de Dourgne et Massaguel. Elles sont localisées depuis :

- Le hameau de Cubserviès
- Le village de Laprade
- Le village des Martyrs
- Le hameau des Mousfels

Ces points ont été choisis en raison de leur proximité immédiate avec le projet des Martyrs et en raison du contexte éolien important dans les environs. Les points sont positionnés en centre bourg et proposent une analyse qui ne tient pas compte des écrans visuels pouvant exister localement, tels que l'urbanisation ou encore la végétation. De même, cette saturation ne prend en compte que les parcs éoliens et ne se concentre pas sur les autres structures verticales qui viennent occuper les horizons, telles que les lignes électriques, les pylônes ou les antennes, par exemple.

Afin de tenir compte du relief marqué présent en zone montagneuse et limitant assez rapidement les perceptions, une ZIV inversée est réalisée pour chaque point. Elle permet de connaître l'étendue visible depuis le point localisé et ainsi de prendre en compte dans les calculs de saturation uniquement les parcs inclus dans cette zone. Pour chaque cas, les indices de saturation visuelle sont calculés avec et sans le parc des Martyrs afin de pouvoir juger des effets de ces nouvelles éoliennes.

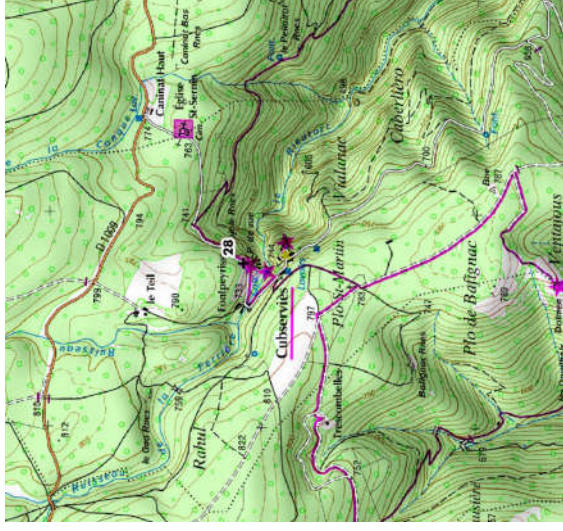


Illustration 57 : Localisation du point au hameau de Cubserviès

Source : IGN

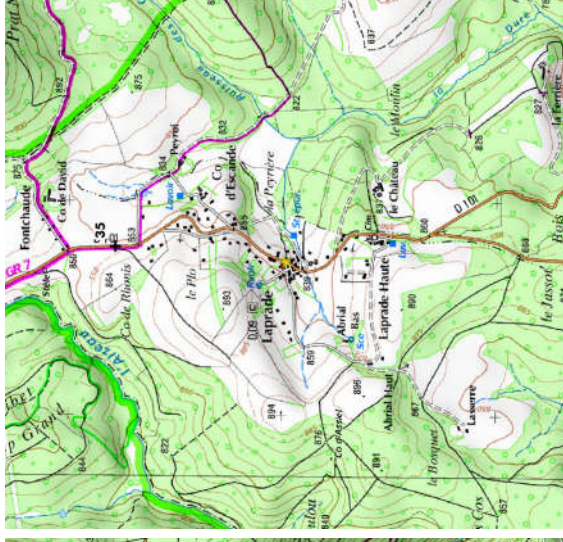


Illustration 59 : Localisation du point au village de Laprade

Source : IGN

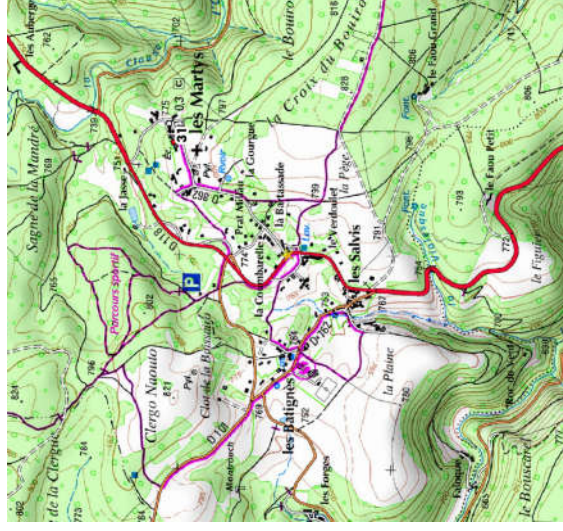


Illustration 60 : Localisation du point au village des Martyrs

Source : IGN

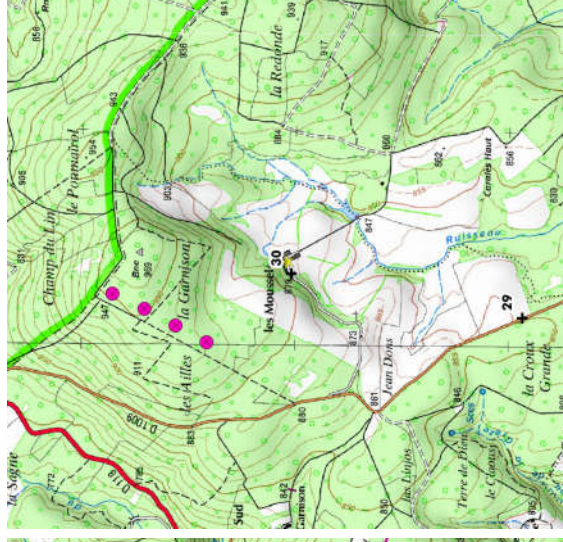


Illustration 58 : Localisation du point au hameau des Mousfels

Source : IGN

2.4.1. La saturation visuelle depuis le hameau de Cubserviès

La carte ci-contre présente la ZIV inversée depuis le hameau de Cubserviès. Les parcs éoliens retenus pour l'étude de saturation sont donc :

- **Construits + accordés**
 - 5 km - Plateau de Sambrès (E1) - 26 éoliennes - 74°
 - 10 km - Haut Cabardès-Cabrespine (E5) - 16 éoliennes - 10°
- **Projet + construits + accordés**
 - 5 km - Plateau de Sambrès (E1) + Le projet des Martyrs - 30 éoliennes - 74°
 - 10 km - Haut Cabardès-Cabrespine (E5) - 16 éoliennes - 10°

Les éoliennes des martyrs viennent s'implanter ici dans la même direction que celle du parc du plateau de Sambrès. Ainsi, la valeur de l'angle calculé pour le parc du plateau de Sambrès ne change pas.

- **Projet + construits + accordés + instruction**
 - 5 km - Plateau de Sambrès (E1) + Le projet des Martyrs - 30 éoliennes - 74°
 - 10 km - Haut Cabardès-Cabrespine (E5) - 16 éoliennes - 10°

Aucun parc en projet, autre que celui des Martyrs, n'est présent dans un rayon de 10 km. Ainsi, pour ce point, le contexte étudié dans « projet + construits + accordés » est le même que celui étudié dans « projet + construits + accordés ».

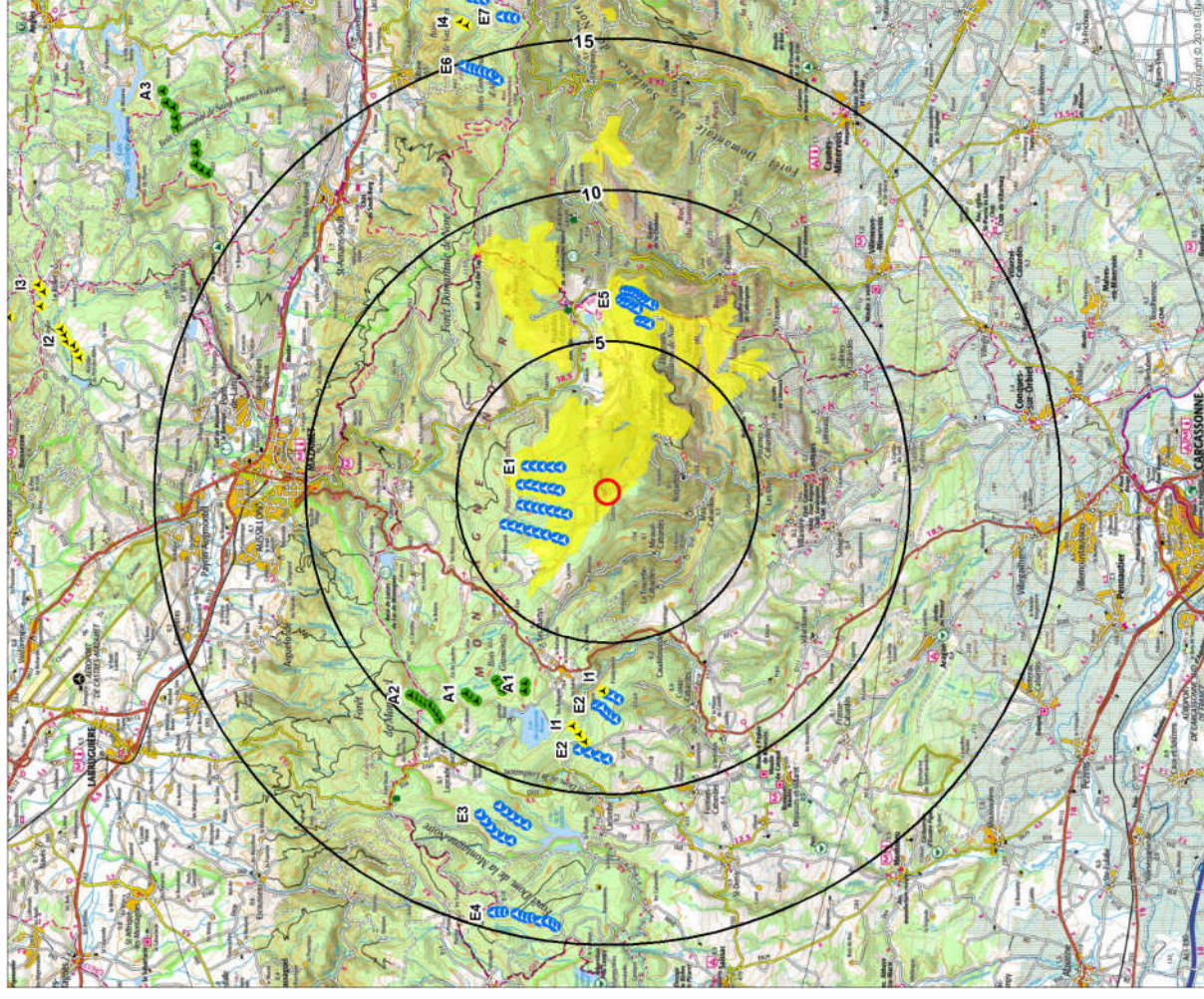


Illustration 61 : Photomontage 28, pris depuis la route menant au hameau de Cubserviès

Source : OSTWIND

Illustration 62 : Hameau de Cubserviès - ZIV Inversé

Source : OSTWIND



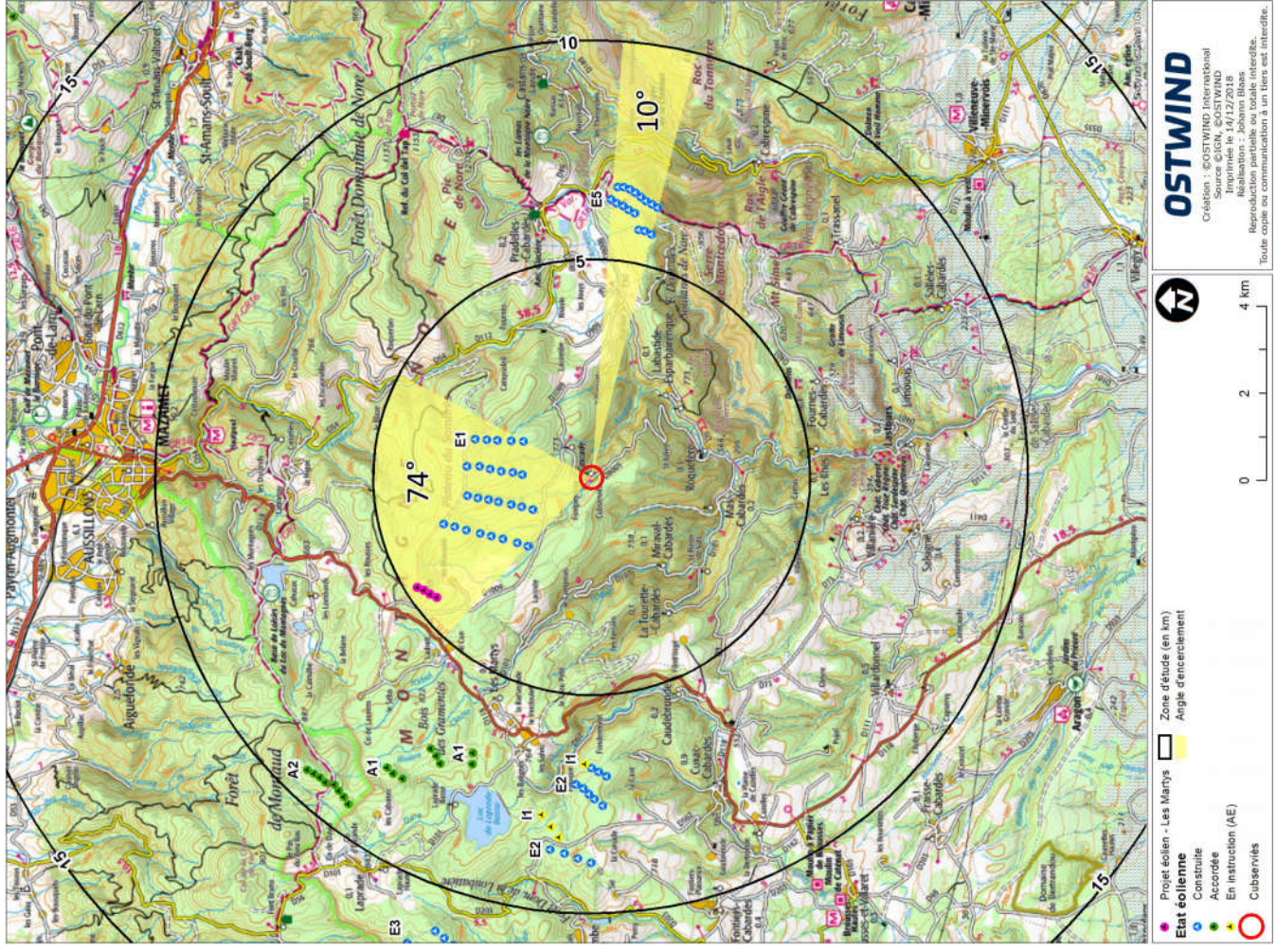
OSTWIND

Création : OSTWIND International
 pour
 le
 CSDN - OSTWIND
 Imprimé le 28/11/2018

Réalisation : Johann Blas
 Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

Illustration 63 : Hameau de Cubserviès - Étude d'encerclement

Source : OSTWIND



OSTWIND
 Création : OSTWIND International
 100 rue de la République
 33000 BORDEAUX
 Imprimé le 14/12/2018
 Réalisation : Johann Blass
 Reproduction partielle ou totale interdite.
 Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

OSTWIND
 Création : OSTWIND International
 100 rue de la République
 33000 BORDEAUX
 Imprimé le 14/12/2018
 Réalisation : Johann Blass
 Reproduction partielle ou totale interdite.
 Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

Projet éolien - Les Martyrs
 Zone d'étude (en km)
 Angle d'encerclement

Etat éolienne
 Construite
 Accordée
 En instruction (AE)
 Cubserviès

0 2 4 km

CUBSERVIES	Construits + accordés	Projet + construits + accordés	Projet + construits + accordés + instruction	Observations issues d'une analyse uniquement cartographique
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	74	74	74	Cet indice exprime la proximité entre les éoliennes et le hameau de Cubserviès. Ici, seul un parc existant à moins de 5 km est visible depuis le hameau (parc du plateau de Sambriès), les autres parcs existants ou en projet sont masqués par le relief. L'ajout des éoliennes du parc des Martyrs ne change pas cette valeur car elles viennent s'implanter derrière le parc du plateau de Sambriès.
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	10	10	10	Un total bas exprime un regroupement des parcs éoliens à l'échelle du bassin de vision. Ici, seul un parc éolien existant est pris en compte dans un rayon de 10 km, les autres (existants et en projet) étant masqués par le relief. L'indice traduit ici un regroupement des éoliennes sur l'horizon.
Indice d'occupation des horizons (A+A')	84	84	84	Cette valeur traduit l'occupation du champ visuel par des éoliennes, plus l'indice est important, plus le champ visuel occupé par des éoliennes est important. La valeur seuil est fixée à 120° . Seuls des parcs éoliens existants sont visibles et pris en compte dans cette étude de saturation. Ainsi, la valeur calculée reste constante. L'indice d'occupation des horizons est donc de 84°, et sous la valeur seuil, ce qui traduit un regroupement des éoliennes.
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	26	30	30	Le parc des Martyrs étant localisé à moins de 5 km, la prose en compte de ces 4 éoliennes augmente cette valeur.
Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))	0,31	0,36	0,36	Le seuil d'alerte est fixé à 0,1 pour cet indice. Il faut le mettre en relation avec l'indice d'occupation des horizons. Ainsi, pour l'état initial, l'indice est de 0,31, au-dessus de la valeur seuil. Cependant, mis en relation avec l'occupation des horizons, il traduit un regroupement des éoliennes sur un faible secteur. Avec l'ajout des éoliennes des Martyrs, il passe à 0,36 ce qui est toujours au-dessus de la valeur seuil. Mis en relation avec l'indice d'occupation des horizons, il traduit là encore un regroupement des éoliennes sur une faible portion d'horizon.
Espace de respiration (sur 360°)	209	209	209	Le seuil d'alerte est fixé entre 160° et 180° . Sous ces valeurs, la respiration n'est pas jugée suffisamment importante. Ici, pour l'ensemble des parcs existants ou en projet, l'espace de respiration est de 209°, ce qui traduit là encore un groupement des éoliennes et reste suffisant pour permettre au regard de se reposer.
	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pour conclure, il y a un risque de saturation visuelle si 2 des 3 des valeurs seuil sont atteintes ou dépassées.

2.4.2. La saturation visuelle depuis le village de Laprade

La carte ci-contre présente la ZIV inversée depuis le village de Laprade. Les parcs éoliens retenus pour l'étude de saturation sont donc :

- **Construits + accordés**
 - 5 km - Bois de Serre (E3) - 11 éoliennes - 22°
 - 5 km - Roc Del Moungé (A1) - 8 éoliennes - 33,5°
 - 5 km - Labruguière Puech-Mege (A2) - 8 éoliennes - 15°
 - 10 km - Plateau de Sambrès (E1) - 26 éoliennes - 16°
- **Projet + construits + accordés**
 - 5 km - Bois de Serre (E3) - 11 éoliennes - 22°
 - 5 km - Roc Del Moungé (A1) - 8 éoliennes - 33,5°
 - 5 km - Labruguière Puech-Mege (A2) - 8 éoliennes - 15°
 - 10 km - Plateau de Sambrès (E1) + Le projet des Martyrs - 30 éoliennes - 16°

Les éoliennes des martyrs viennent s'implanter ici dans la même direction que celle du parc du plateau e Sambrès. Ainsi, la valeur de l'angle calculé pour le parc du plateau de Sambrès ne change pas.

- **Projet + construits + accordés + instruction**
 - 5 km - Bois de Serre (E3) - 11 éoliennes - 22°
 - 5 km - Roc Del Moungé (A1) - 8 éoliennes - 33,5°
 - 5 km - Labruguière Puech-Mege (A2) - 8 éoliennes - 15°
 - 10 km - Plateau de Sambrès (E1) + Le projet des Martyrs - 30 éoliennes - 16°

Aucun parc en projet, autre que celui des Martyrs, n'est présent dans un rayon de 10 km. Ainsi, pour ce point, le contexte étudié dans « projet + construits + accordés » est le même que celui étudié dans « projet + construits + accordés ».

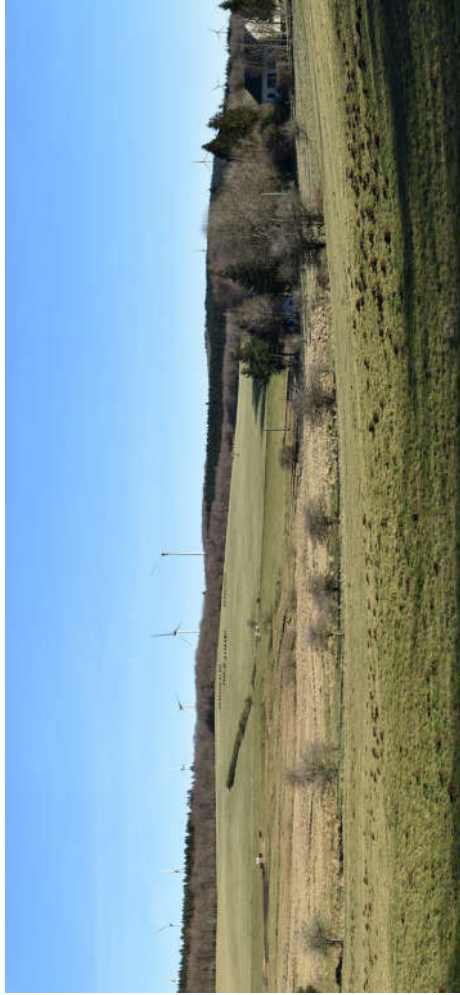
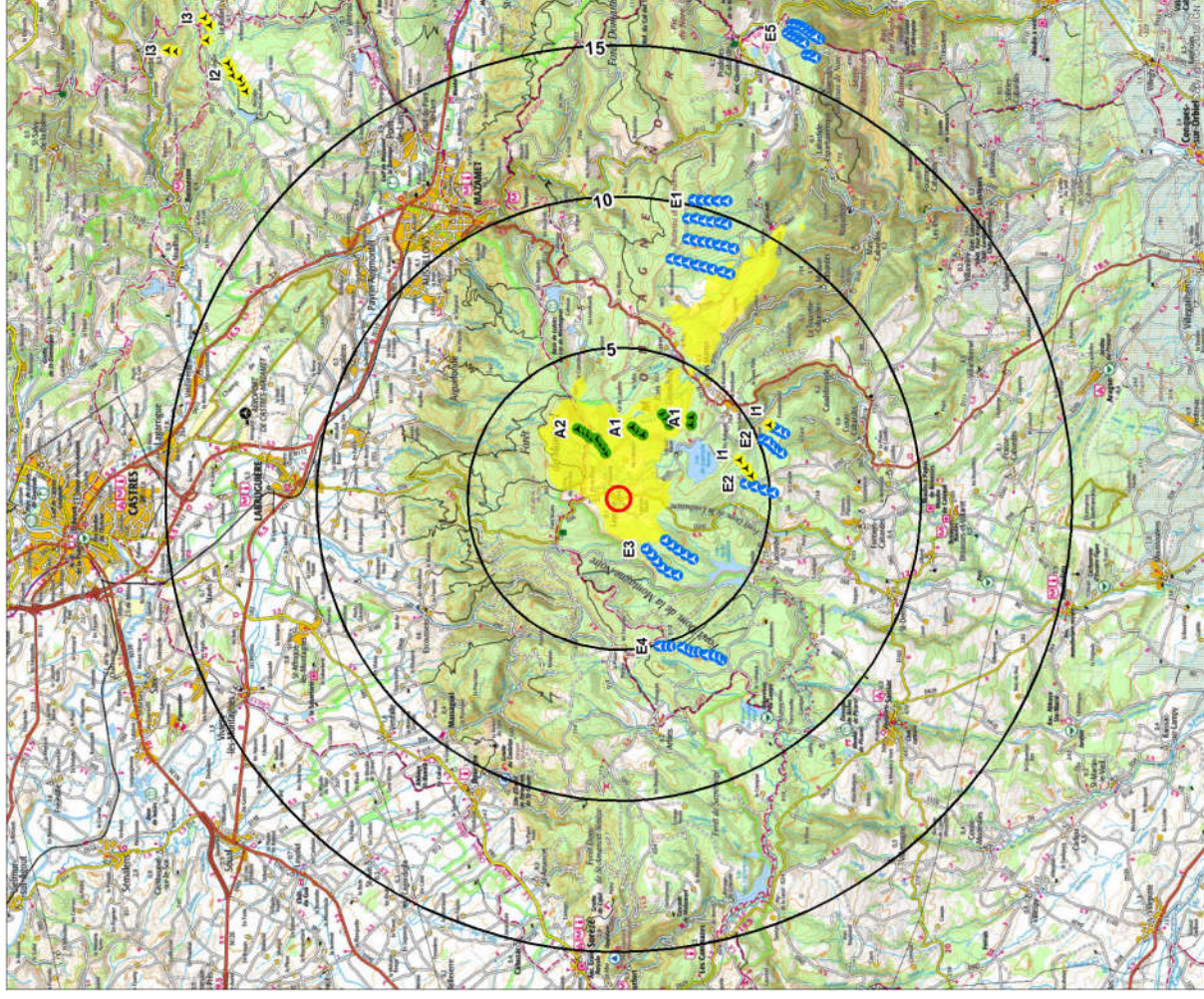


Illustration 64 : Photomontage 35, pris depuis la route traversant le village de Laprade

Source : OSTWIND

Illustration 65 : Village de Laprade - ZIV Inversé

Source : OSTWIND



OSTWIND

Création : OSTWIND International
 pour le CSDN - OSTWIND
 Imprimés le 28/11/2018
 Réalisation : Johann Blasas

Reproduction partielle ou totale interdite.
 Toute copie de communication à un tiers est interdite.

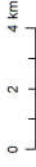
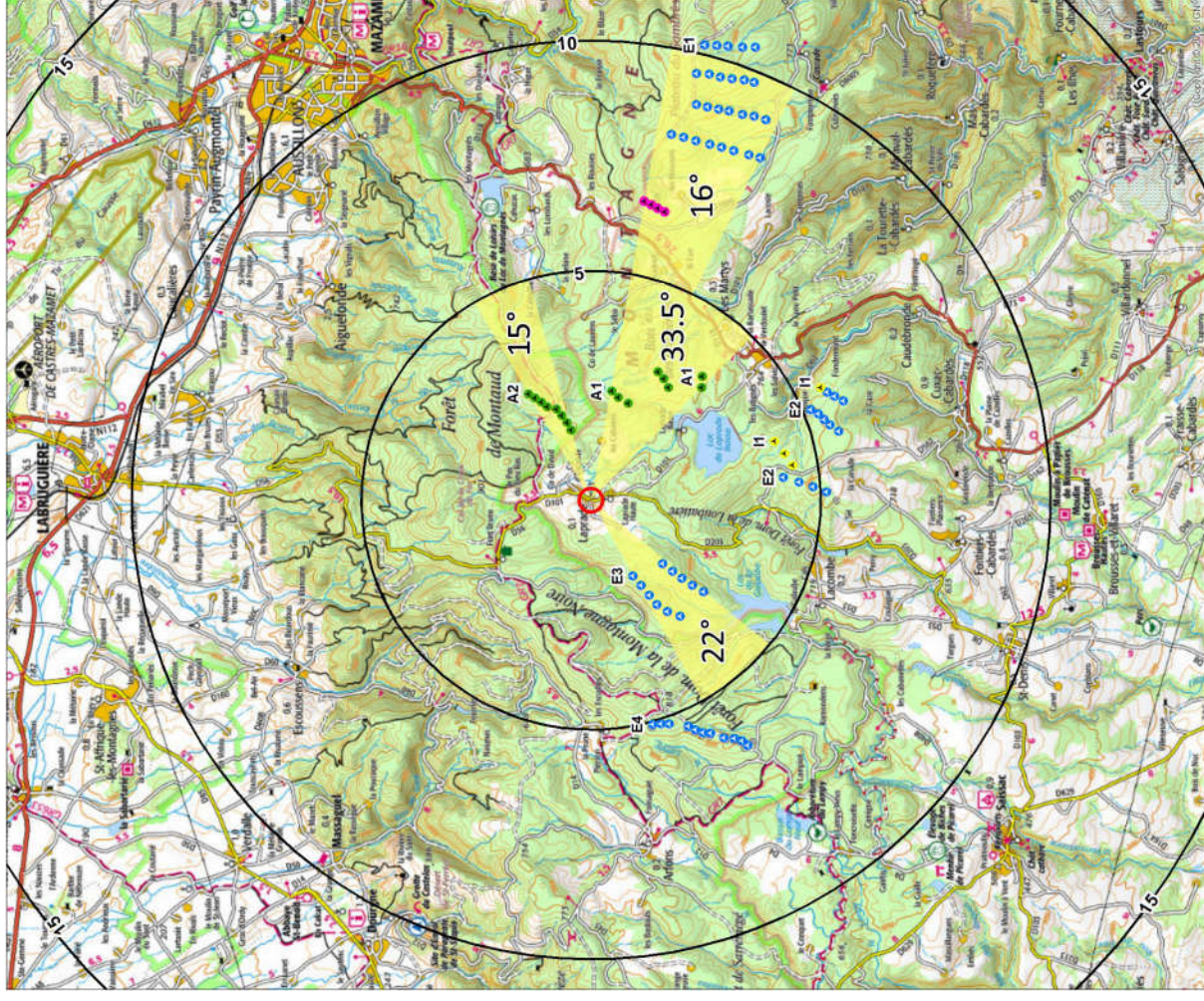


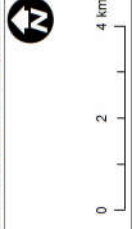
Illustration 66 : Village de Laprade - Étude d'encerclement

Source : OSTWIND



Projet éolien - Les Martyrs
 Zone d'étude (en km)
 Angle d'encerclement

Etat éolienne
 Construite
 Accordée
 En instruction (AE)
 Laprade



OSTWIND

Création : OSTWIND International
 Mise à jour : OSTWIND
 Imprimé le 14/12/2018

Réalisation : Johann Blass
 Reproduction partielle ou totale interdite.
 Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

LAPRADE	Construits + accordés	Projet + construits + accordés + instruction	Observations issues d'une analyse uniquement cartographique
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	70,5	70,5	Un total élevé exprime une certaine proximité entre les éoliennes et le village de Laprade. Dans ce cas, cette valeur reste constante en raison de l'implantation des éoliennes des Martyrs dans le prolongement de celles du plateau de Sambrès et de l'absence de parcs en projet.
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	16	16	Un total bas exprime un regroupement des parcs éoliens à l'échelle du bassin de vision. Ici, la valeur est de 16° reste constante en raison de l'implantation des éoliennes des Martyrs dans le prolongement de celles du plateau de Sambrès et de l'absence de parcs en projet.
Indice d'occupation des horizons (A+A')	86,5	86,5	Cette valeur traduit l'occupation du champ visuel par des éoliennes, plus l'indice est important, plus le champ visuel occupé par des éoliennes est important. La valeur seuil est fixée à 120°. Ici cette valeur reste constante, en raison de l'implantation des éoliennes des Martyrs dans le prolongement de celles du plateau de Sambrès et de l'absence de parcs en projet, et est de 86,5°, ce qui est sous la valeur seuil.
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	27	27	Le parc des Martyrs étant localisé à plus de 5 km et aucun parc éolien en projet n'est localisé à moins de 5 km, cette valeur reste constante.
Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))	0,31	0,31	Le seuil d'alerte est fixé à 0,1 pour cet indice. Il faut le mettre en relation avec l'indice d'occupation des horizons. Ainsi, l'indice qui reste ici constant en raison de l'implantation des éoliennes des Martyrs dans le prolongement de celles du plateau de Sambrès et de l'absence de parcs en projet, est de 0,31, au-dessus de la valeur seuil. Cependant, mis en relation avec l'occupation des horizons, il traduit un certain regroupement des éoliennes sur un faible secteur.
Espace de respiration (sur 360°)	178	178	Le seuil d'alerte est fixé entre 160° et 180°. Sous ces valeurs, la respiration n'est pas jugée suffisamment importante. Ici, la valeur reste constante en raison de l'implantation des éoliennes des Martyrs dans le prolongement de celles du plateau de Sambrès et de l'absence de parcs en projet et au-dessus du seuil.
	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pour conclure, il y a risque de saturation visuelle si 2 des 3 des valeurs seuil sont atteintes ou dépassées.

2.4.3. La saturation visuelle depuis le village des Martys

La carte ci-contre présente la ZIV inversée depuis le village des Martys. Les parcs éoliens retenus pour l'étude de saturation sont donc :

- **Construits + accordés**
 - 5 km - Cuxac-Cabardès et Grand-Bois (E2) - 12 éoliennes - 47°
 - 5 km - Roc Del Mounge (A1) + Labruguière Puech-Mege (A2) - 16 éoliennes - 26°
 - 5 km - Plateau de Sembrès (E1) - 26 éoliennes - 24°
- **Projet + construits + accordés**
 - 5 km - Les Martys - 4 éoliennes - 4°
 - 5 km - Cuxac-Cabardès et Grand-Bois (E2) - 12 éoliennes - 47°
 - 5 km - Roc Del Mounge (A1) + Labruguière Puech-Mege (A2) - 16 éoliennes - 26°
 - 5 km - Plateau de Sembrès (E1) - 26 éoliennes - 24°
- **Projet + construits + accordés + instruction**
 - 5 km - Les Martys - 4 éoliennes - 4°
 - 5 km - Cuxac-Cabardès et Grand-Bois (E2) + Bois de l'Aiguille (I1) - 16 éoliennes - 47°
 - 5 km - Roc Del Mounge (A1) + Labruguière Puech-Mege (A2) - 16 éoliennes - 26°
 - 5 km - Plateau de Sembrès (E1) - 26 éoliennes - 24°

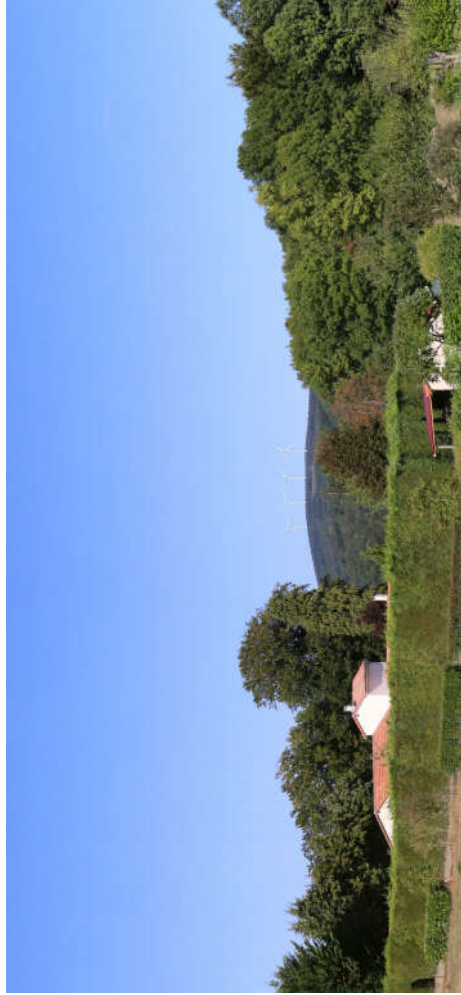


Illustration 67 : Photomontage 31, pris depuis le village des Martys

Source : OSTWIND

Illustration 68 : Village des Martys - ZIV Inversé

Source : OSTWIND

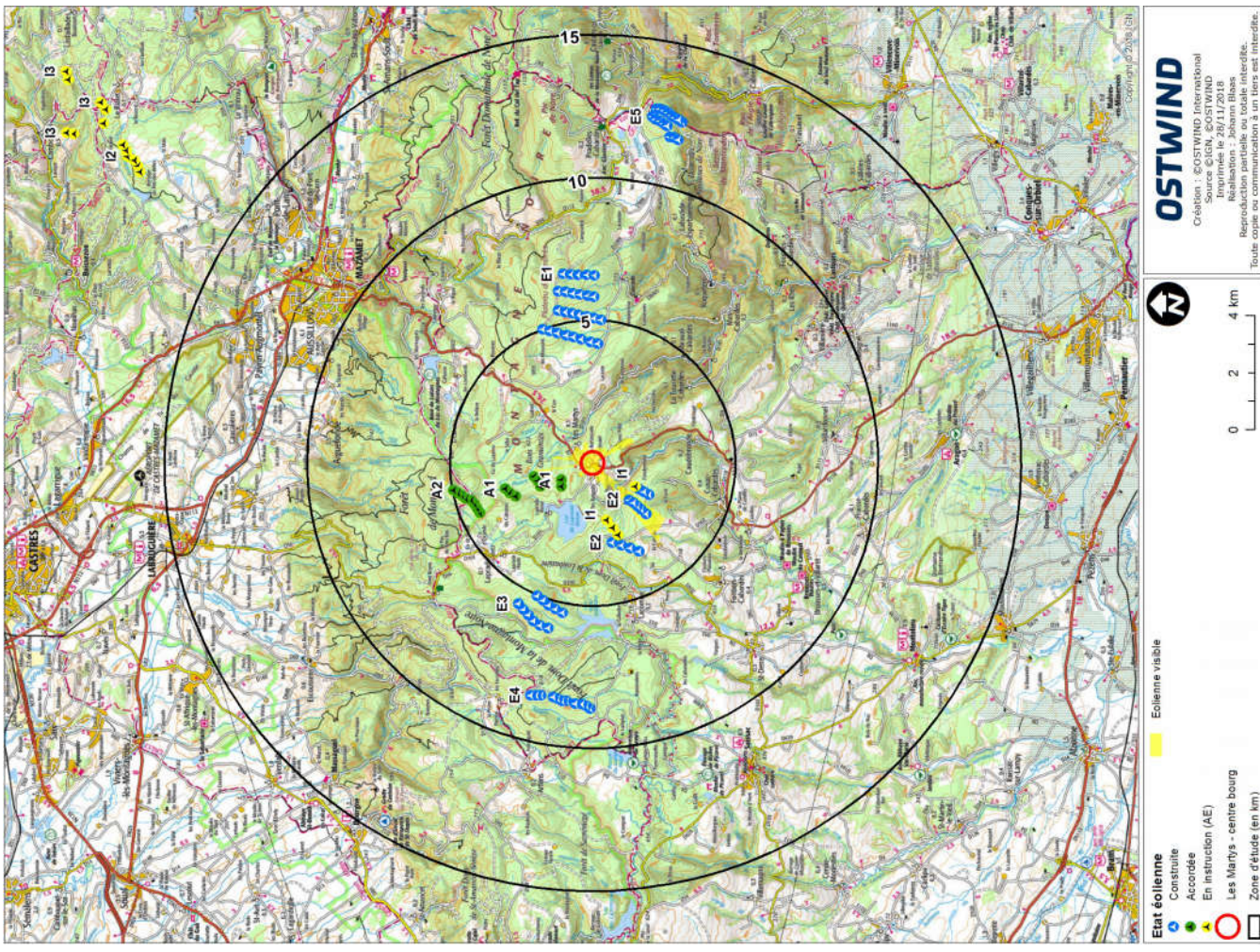
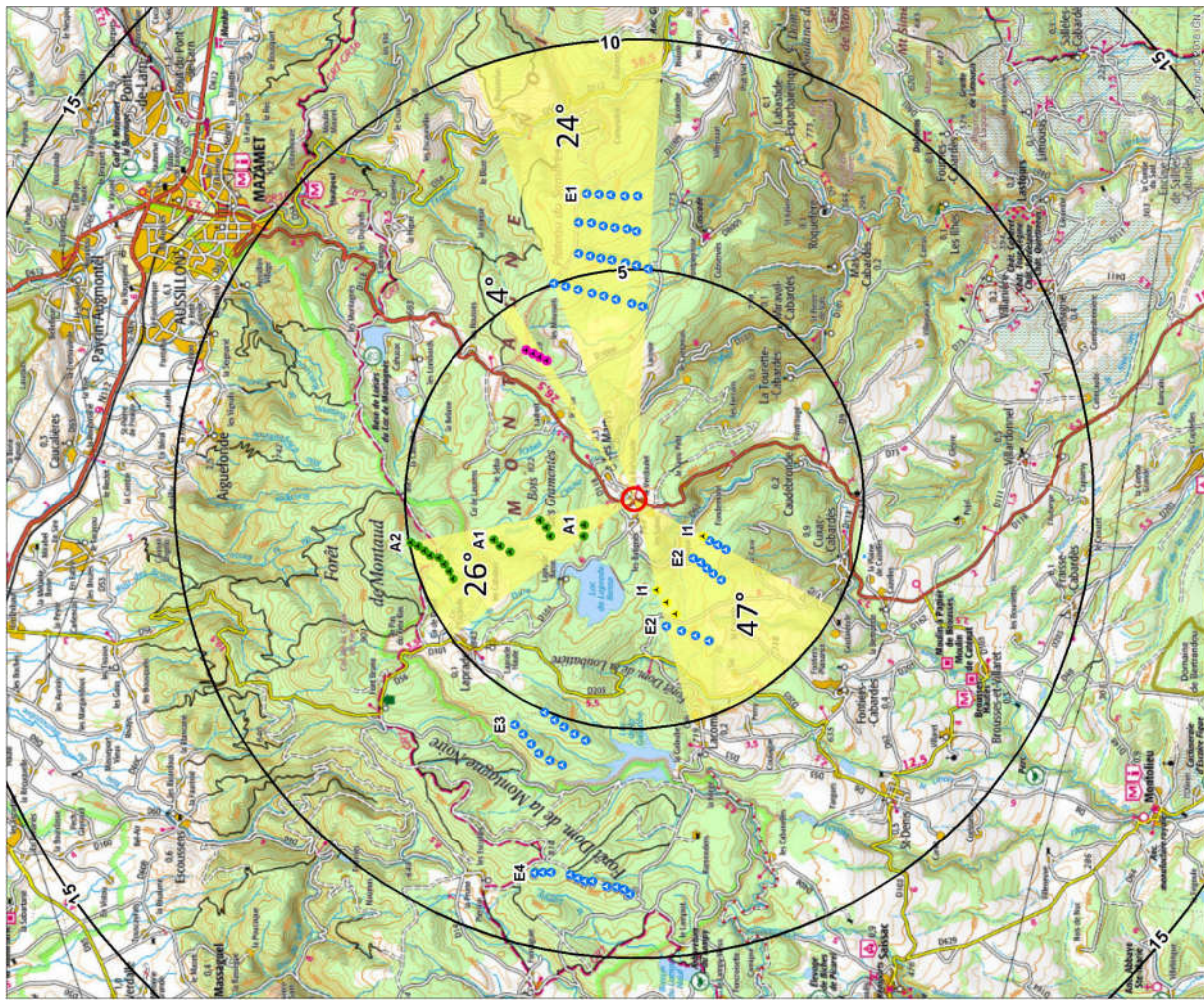


Illustration 69 : Village des Martyrs - Étude d'encerclement

Source : OSTWIND



OSTWIND
 Création : OSTWIND International
 10 rue de la République
 42000 STASTRY
 Imprimé le 14/12/2018
 Réalisation : Johann Blass
 Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

État éolienne
 Construite
 Accordée
 En instruction (AE)
 Les Martyrs

Projet éolien - Les Martyrs
 Zone d'étude (en km)
 Les Martyrs

0 2 4 km

BOURG LES MARTYS	Construits + accordés	Projet + construits + accordés	Projet + construits + accordés + instruction	Observations issues d'une analyse uniquement cartographique
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	97	101	101	Un total élevé exprime une certaine proximité entre les éoliennes et le village des Martyrs. Ainsi, l'ajout des éoliennes des Martyrs vient augmenter cet angle de manière non significative (+4°). La prise en compte des autres parcs en instruction ne change pas cette valeur, car localisés dans la continuité de parc existant (angle déjà pris en compte à l'état initial).
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	0	0	0	Un total bas exprime un regroupement des parcs éoliens à l'échelle du bassin de vision. Ici, aucun parc éolien visible n'est localisé entre 5 et 10 km.
Indice d'occupation des horizons (A+A')	97	101	101	Cette valeur traduit l'occupation du champ visuel par des éoliennes, plus l'indice est important, plus le champ visuel occupé par des éoliennes est important. La valeur seul est fixée à 120°. L'ajout du projet des Martyrs augmente légèrement cette valeur (+4°). Les parcs en instruction étant localisés dans la continuité de parc existant (angle déjà pris en compte), ils ne viennent pas modifier cet indice qui reste sous la valeur seuil.
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	54	58	62	La prise en compte des éoliennes des Martyrs, +4 et de celles du parc en instruction de Bois de l'Aiguille (11), +4, vient modifier cette valeur.
Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))	0,56	0,57	0,61	Le seuil d'alerte est fixé à 0,1 pour cet indice. Il faut le mettre en relation avec l'indice d'occupation des horizons. Ainsi, pour l'état initial, l'indice est de 0,18, au-dessus de la valeur seuil. Cependant, mis en relation avec l'occupation des horizons, il traduit un regroupement des éoliennes sur un faible secteur. Avec l'ajout des éoliennes de Douygne et Massaguel, il passe à 0,19 ce qui est toujours au-dessus de la valeur seuil. Mis en relation avec l'indice d'occupation des horizons, il traduit une tendance à la dispersion des éoliennes sur un angle important. Il en est de même pour la prise en compte de l'ensemble des parcs en projet.
Espace de respiration (sur 360°)	115	115	115	Le seuil d'alerte est fixé entre 160° et 180°. Sous ces valeurs, la respiration n'est pas jugée suffisamment importante. Ici, cette valeur reste constante dans les 3 cas et est de 115°, sous la valeur seuil.
	Saturation visuelle	Saturation visuelle	Saturation visuelle	Pour conclure, il y a un risque de saturation visuelle si 2 des 3 des valeurs seuil sont atteintes ou dépassées.

2.4.4. La saturation visuelle depuis le hameau des Mousseles

La carte ci-contre présente la ZIV inversée depuis le hameau des Mousseles. Les parcs éoliens retenus pour l'étude de saturation sont donc :

- **Construits + accordés**
 - 5 km - Plateau de Sambrès (E1) - 26 éoliennes - 75,5°
 - 10 km - Haut Cabardès-Cabrespine (E5) - 16 éoliennes - 7,5°
- **Projet + construits + accordés**
 - 5 km - Les Martyrs - 4 éoliennes - 35°
 - 5 km - Plateau de Sambrès (E1) - 26 éoliennes - 75,5°
 - 10 km - Haut Cabardès-Cabrespine (E5) - 16 éoliennes - 7,5°
- **Projet + construits + accordés + instruction**
 - 5 km - Les Martyrs - 4 éoliennes - 35°
 - 5 km - Plateau de Sambrès (E1) - 26 éoliennes - 75,5°
 - 10 km - Haut Cabardès-Cabrespine (E5) - 16 éoliennes - 7,5°

Aucun parc en projet, autre que celui des Martyrs, n'est présent dans un rayon de 10 km. Ainsi, pour ce point, le contexte étudié dans « projet + construits + accordés » est le même que celui étudié dans « projet + construits + accordés ».

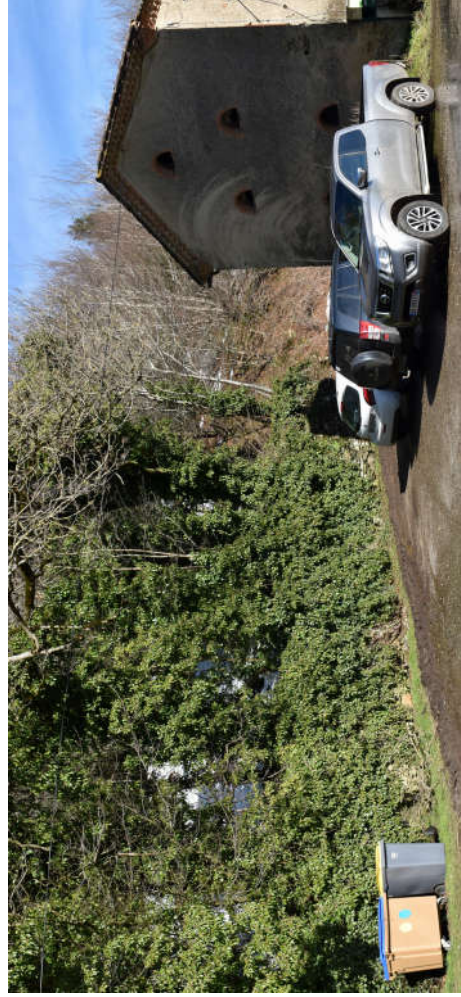


Illustration 70 : Photomontage 30, pris depuis le chemin agricole menant au hameau des Mousseles

Source : OSTWIND

Illustration 71 : Hameau des Mousseles - ZIV Inversé

Source : OSTWIND

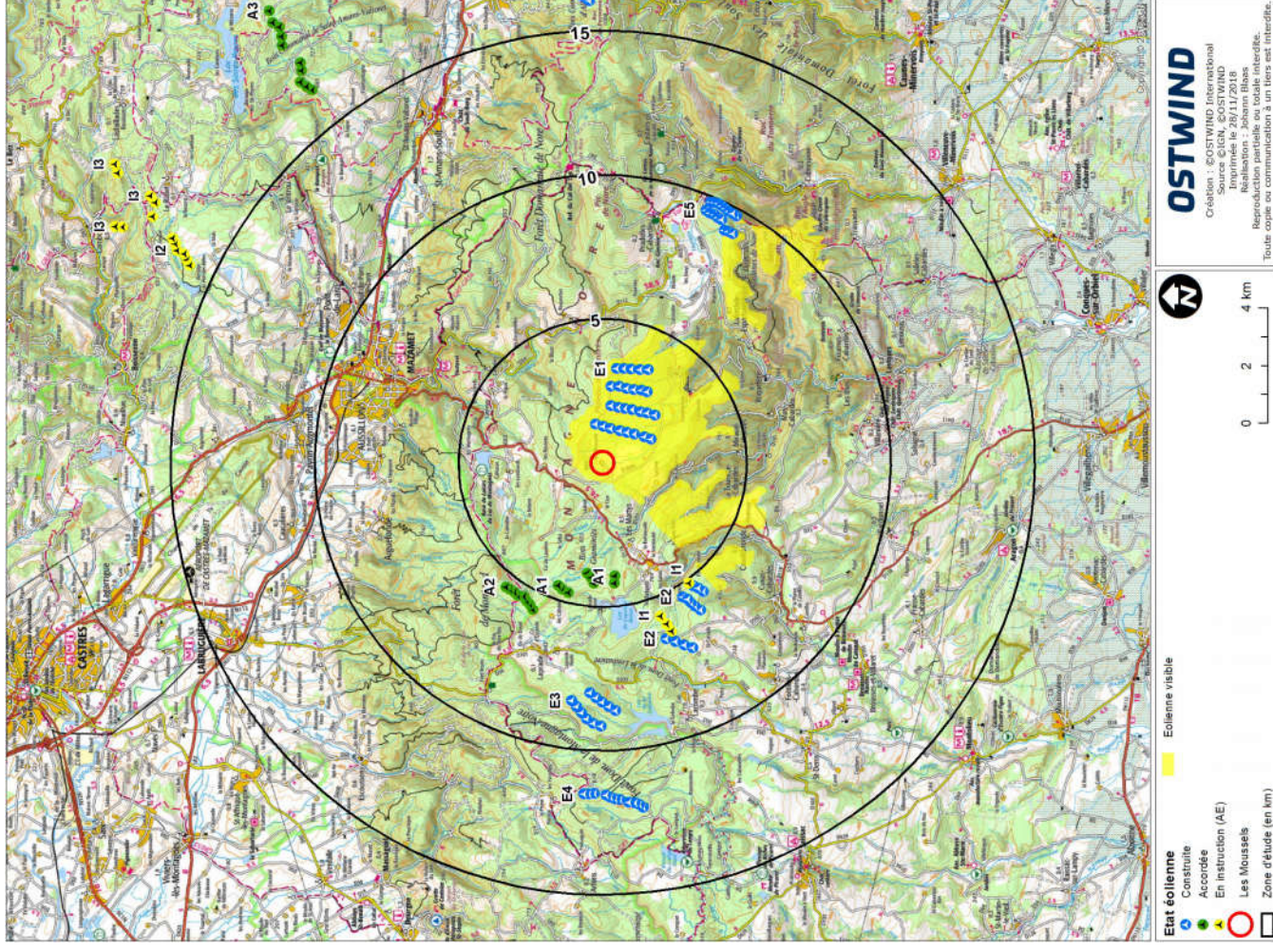
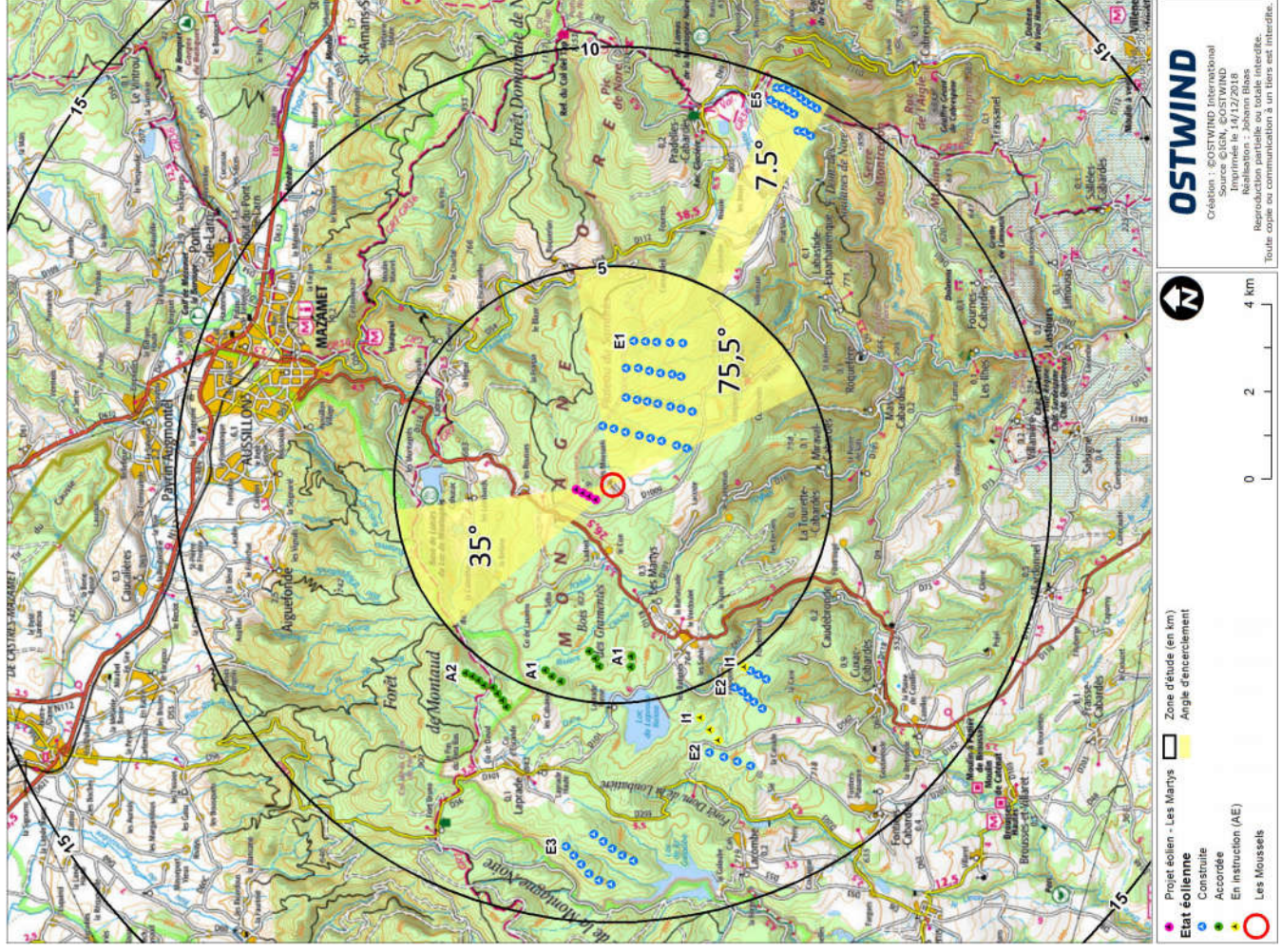


Illustration 72 : Hameau des Mousseles - Étude d'encerclement

Source : OSTWIND



LES MOUSSELES	Construits + accordés	Projet + construits + accordés	Projet + construits + accordés + instruction	Observations issues d'une analyse uniquement cartographique
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	75,5	110,5	110,5	Un total élevé exprime une certaine proximité entre les éoliennes et le hameau des Mousseles. Ainsi, l'ajout des éoliennes des Martyrs augmente cet angle par rapport à l'état initial (+35°). La prise en compte des autres parcs en projet ne change pas cette valeur, car non visibles depuis ce point.
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	7,5	7,5	7,5	Un total bas exprime un regroupement des parcs éoliens à l'échelle du bassin de vision. Ici, seul un parc existant visible est compris entre 5 et 10 km. Il occupe un angle de 7,5° ce qui traduit le regroupement de ses éoliennes.
Indice d'occupation des horizons (A+A')	83	118	118	Cette valeur traduit l'occupation du champ visuel par des éoliennes, plus l'indice est important, plus le champ visuel occupé par des éoliennes est important. La valeur seuil est fixée à 120°. L'état initial de la saturation, prend en compte 2 parcs existants, localisés dans les rayons de 5 et 10 km autour du village. Ainsi, un angle cumulé de 83° est occupé par les éoliennes, ce qui est sous la valeur seuil. Avec l'ajout des éoliennes des Martyrs, l'indice d'occupation des horizons est de 118° et reste sous la valeur seuil. Aucun parc en instruction visible n'est pris en compte et la valeur d'occupation des horizons reste donc de 118° et sous la valeur seuil.
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	34	38	38	La prise en compte des éoliennes des Martyrs (+4) augmente cette valeur. Aucune éolienne visible en instruction n'est localisée dans le rayon de 5 km.
Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))	0,41	0,32	0,32	Le seuil d'alerte est fixé à 0,1 pour cet indice. Il faut le mettre en relation avec l'indice d'occupation des horizons. Ainsi, pour l'état initial, l'indice est de 0,41, au-dessus de la valeur seuil. Cependant, mis en relation avec l'occupation des horizons, il traduit un certain regroupement des éoliennes sur une portion d'horizon. Avec l'ajout des éoliennes des Martyrs, il passe à 0,32 ce qui est toujours au-dessus de la valeur seuil. Mis en relation avec l'indice d'occupation des horizons, il traduit ici, une tendance à la dispersion des éoliennes sur un angle important.
Espace de respiration (sur 360°)	284,5	164	164	Le seuil d'alerte est fixé entre 160° et 180°. Sous ces valeurs, la respiration n'est pas jugée suffisamment importante. Ici, à l'état initial, l'espace de respiration est de 285,5°, ce qui traduit là encore un groupement des éoliennes et qui est suffisant pour permettre au regard de se reposer. Avec l'ajout des éoliennes des Martyrs, il passe à 164°, ce qui est toujours au-dessus du seuil.
	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle si 2 des 3 des valeurs seuil sont atteintes ou dépassées.	

OSTWIND
 Création : OSTWIND International
 10 rue de la République - 01000 OSTWIND
 Imprimé le 14/12/2018
 Réalisation : Johann Blass
 Reproduction partielle ou totale interdite.
 Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

Projet éolien - Les Martyrs
 Zone d'étude (en km)
 Angle d'encerclement

Etat éolienne
 Construite
 Accordée
 En instruction (AE)
 Les Mousseles

0 2 4 km

2.4.5. Conclusion et nuance aux études de saturation

Il est important d'apporter une nuance à ces résultats issus uniquement d'une analyse cartographique qui se veut maximaliste car des éléments comme le relief, l'urbanisation ou encore la végétation, qui sont des écrans visuels importants sur le territoire, ne sont pas pris en compte. En effet, la prise en compte de ces écrans visuels limite la saturation.

Sur un territoire comme celui de la Montagne Noire, les reliefs importants composent des masques visuels significatifs qui viennent influencer en profondeur la visibilité des parcs. Ainsi l'application d'une ZIV inversée permet de limiter l'étude de saturation aux parcs visibles.

Dependant si ces grands masques composés par le relief sont considérés en amont, les masques comme les boisements ou l'urbanisation ne sont pas pris en compte. Il faut alors, sur un territoire très sylvoicole comme celui-ci, apporter une nuance aux résultats. Les parcelles plantées de résineux apportent, durant leurs années d'exploitation, une opacité aux paysages, et ce quelque soit la saison. Ainsi, un parc éolien théoriquement visible, le sera moins en raison des boisements qui viendront occulter tout ou partie des éoliennes.

Il en va de même pour l'urbanisation qui compose, au coeur des bourgs et hameaux, un masque visuel important et fixe. La visibilité des éoliennes se reporte alors au niveau des lisières des villages ou hameaux.

Les cartes ci-contre localisent l'orientation des lisières ainsi que l'axe des ouvertures créées par les rues des hameaux et villages présentés dans l'étude de saturation.

L'analyse de saturation peut ainsi être mise en relation avec les photomontages 28 pour le hameau de Cubserviès, 35 pour le village de Laprade, 31 pour le village des Martyrs et 30 pour le hameau des Mousseils.

Ainsi, au vu de ces différents éléments, les effets de saturation depuis les bourgs de Laprade et des Martyrs et depuis les hameaux de Cubserviès et des Mousseils sont Très Faibles à Faibles.

Thématique	Enjeux retenus	Échelle concernée	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX PAYSAGES	Saturation visuelle des paysages	Immédiate	Fort	Saturation Cubserviès	Saturation	Très Faible
			Fort	Saturation Laprade	Saturation	Faible
		Immédiate	Fort	Saturation Les Martyrs	Saturation	Faible
			Fort	Saturation Les Mousseils	Saturation	Faible

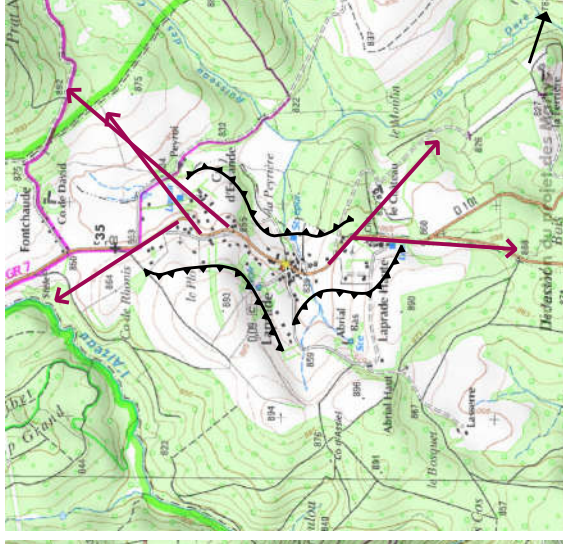


Illustration 74 : Localisation du point au village de Laprade
Source : IGN

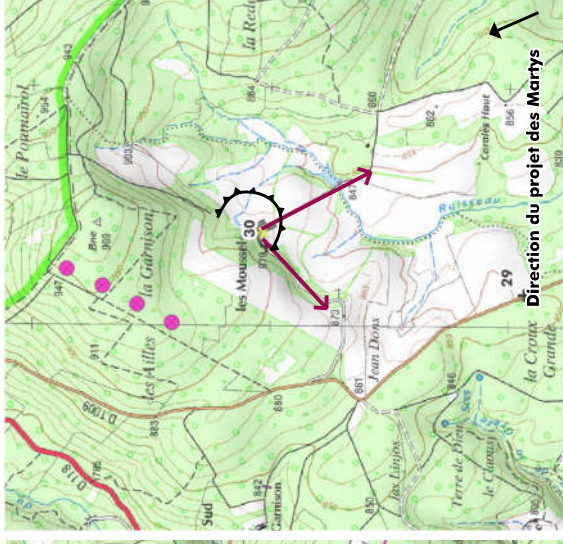


Illustration 76 : Localisation du point au hameau des Mousseils
Source : IGN

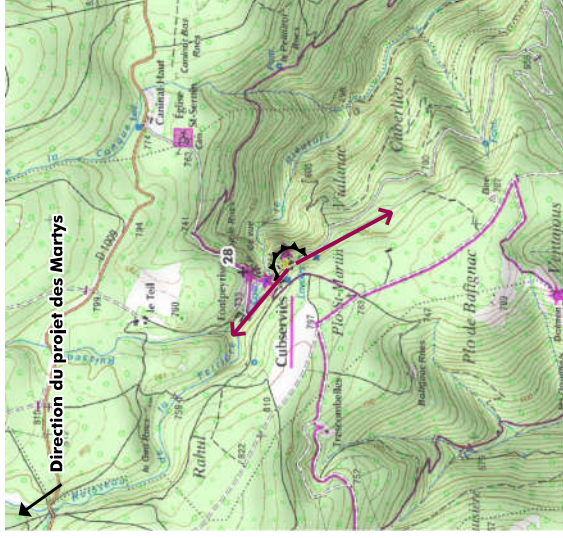


Illustration 73 : Localisation du point au hameau de Cubserviès
Source : IGN

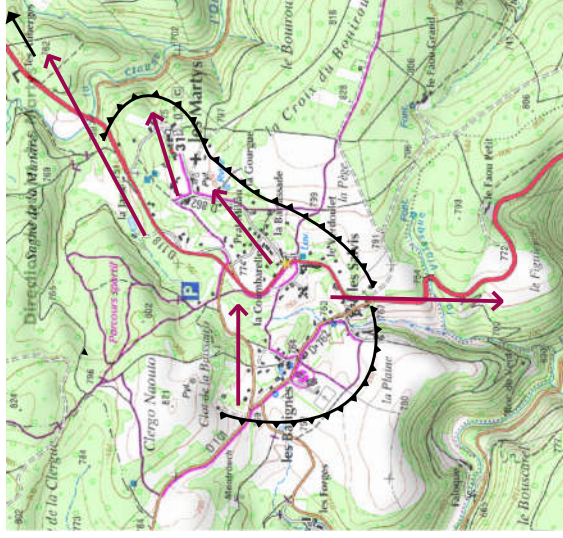


Illustration 75 : Localisation du point au village des Martyrs
Source : IGN

Légende :

- ★ Localisation du point d'étude
- + Photomontages
- ↖ Axe d'orientation des rues
- Perceptions des lisières

3. Les effets des aménagements connexes

3.1. Les enjeux à l'échelle de la ZIP

Le tableau ci-dessous présente les enjeux à l'échelle de la ZIP mis en évidence dans l'état initial de l'étude paysagère et patrimoniale.

Thématique	Enjeux retenus	Échelle concernée	Niveau d'enjeu	Illustration
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Parcelles d'exploitation forestière	ZIP	Faible	Carte
	Jeune plantation de conifères	ZIP	Non significatif	Carte
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Prairie permanente	ZIP	Fort	Carte
	Chemin forestier	ZIP	Fort	Carte

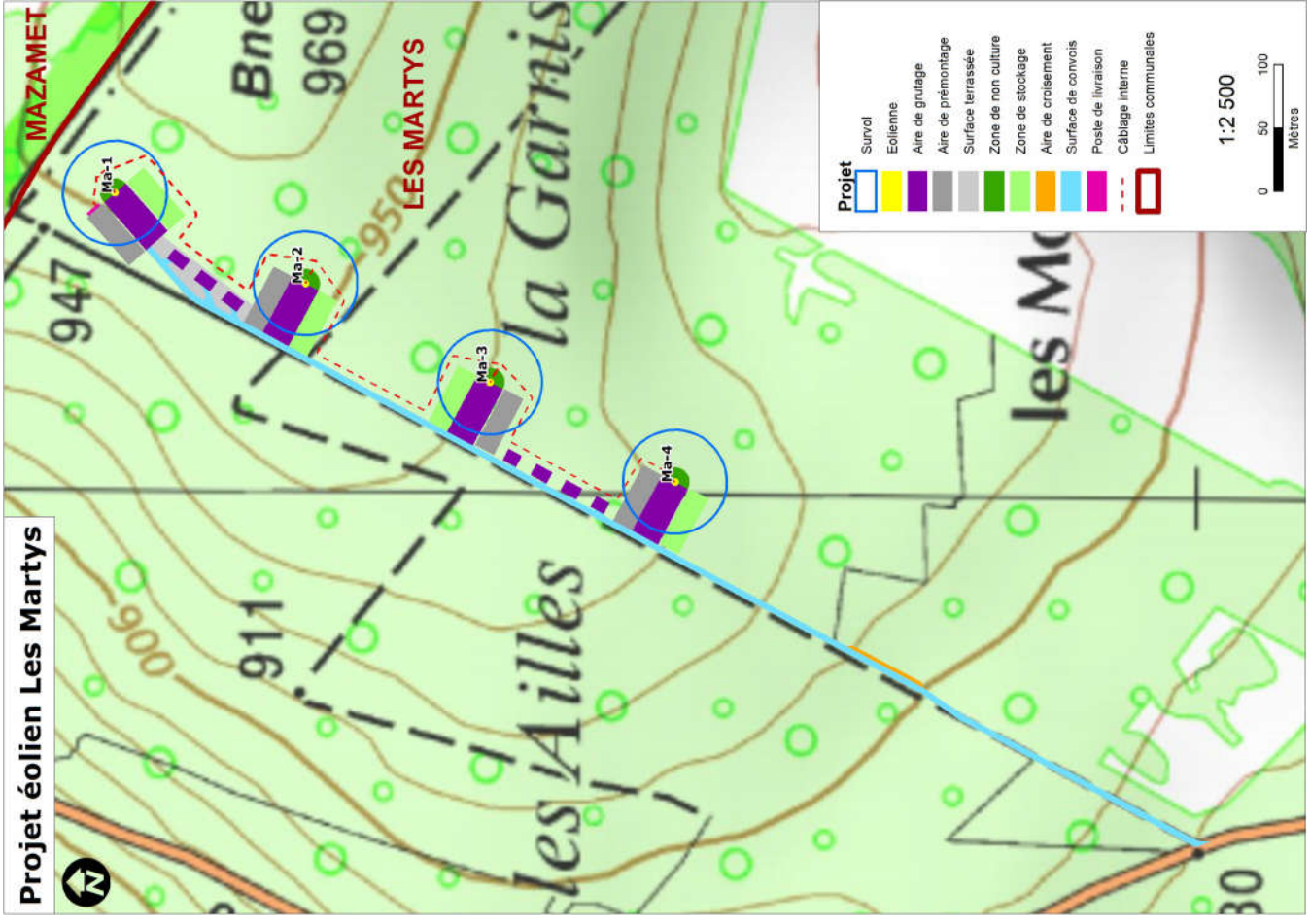
3.2. Les effets des aménagements connexes

Le tableau suivant détaille, pour chaque enjeu, les effets des aménagements connexes.

Thématique	Enjeux retenus	Échelle concernée	Niveau d'enjeu	Illustration	Détail	Type d'effet	Niveau d'effet
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Parcelles d'exploitation forestière	ZIP	Faible	Carte	Les parcelles d'exploitation forestières composent un paysage monotone de la Montagne Noire. Le projet d'aménagement autour de l'implantation des éoliennes vient s'inscrire le plus possible sur l'existant (amélioration des pistes existantes, limitation de la création de nouveaux espaces...) Une partie des espaces mobilisés pendant la construction sont ensuite rendus à l'exploitation forestière.		Faible
	Jeune plantation de conifères	ZIP	Non significatif	Carte		Aménagements connexes	Faible
	Prairie permanente	ZIP	Fort	Carte	Cette zone à fort enjeu est évitée lors de la construction et de l'activité du parc des Martyrs.		Nul
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Chemin forestier	ZIP	Fort	Carte	Le projet d'aménagement autour de l'implantation des éoliennes vient s'inscrire le plus possible sur l'existant (amélioration des pistes existantes, limitation de la création de nouveaux espaces...). Ces pistes seront alors améliorées et entretenues pour permettre le passage des engins de chantier puis la maintenance des éoliennes.		Faible

Illustration 77 : Plan d'implantation du projet du parc éolien

Source : OSTWIND



IV. SYNTHÈSE DES INCIDENCES POTENTIELLES DU PARC ÉOLIEN EN PROJET DES MARTYS

Pour chaque enjeu mis en évidence dans le diagnostic, ont été déterminés dans la partie précédente un type d'effet et un niveau associé. L'application du tableau croisé « enjeu - effet » permet de déterminer par enjeu le niveau d'incidence associée. Pour les cas où un enjeu est concerné par plusieurs effets (d'un même type), le niveau le plus important est conservé pour synthétiser. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Enjeu retenu	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures	
<p style="text-align: center;">Éloignée</p> <p style="text-align: center;">CONTEXTE PAYSAGER – ENJEUX PAYSAGERS</p>	Fort	1, 37	Visuel	Très faible	Pas d'incidence						
	Moyen	2	Visuel	Faible	Très Faible	IPP1	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
	Faible	3, 4, Coupe C/C	Visuel	Faible	Très Faible	IPP2	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
	Fort	5	Visuel	Faible	Faible	IPP3	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
	Fort	6, 7, 8, 11	Visuel	Faible	Faible	IPP4	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
	Moyen	9, 10, 12	Visuel	Faible	Très Faible						
	Fort	13, 14	Visuel	Faible	Faible						
	Moyen	15	Visuel	NUL	NUL	IPP5	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
	Faible	Coupe C/C	Visuel	NUL	NUL	Pas d'incidence					
	Fort	38	Visuel	NUL	NUL	Pas d'incidence					
	Moyen	40	Visuel	Faible	Très Faible	IPP6	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
	Moyen				Très Faible	Pas d'incidence					
	Moyen	Coupe C/C	Visuel	NUL	NUL	Pas d'incidence					
	<p style="text-align: center;">INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION – ENJEUX DYNAMIQUES</p>	Fort	37	Visuel	NUL	Pas d'incidence					
		Fort	8, 11, 13	Visuel	Faible	Faible	IPP7	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Fort		13, 14	Visuel	Faible	Faible	IPP8	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
Fort		9, 11, 15	Visuel	Faible	Faible	IPP9	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
Moyen		1, 2, 5, 6, 10, 12, 15, 40	Visuel	Faible	Très Faible	IPP10	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
Faible		3, 4	Visuel	Faible	Très Faible	IPP11	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
Faible		13	Visuel	Faible	Très Faible	IPP12	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	
Fort		13	Visuel	Faible	Faible	IPP13	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non	

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN – ENJEUX DU CADRE DE VIE										
La conurbation Castres-Mazamet au Nord	Fort	1, 4, 37, 40	Visuel	Faible	Faible	IPP14	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La ville de Carcassonne au Sud	Fort	7, 8	Visuel	Faible	Faible	IPP15	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les villages sur buttes	Fort	2	Visuel	Faible	Faible	IPP16	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les villages de plaines	Fort	1, 4, 6, 7, 8, 13	Visuel	Faible	Faible	IPP17	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les villages étagés	Faible	5, 12	Visuel	Faible	Très Faible	IPP18	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les villages perchés	Moyen	10	Visuel	Faible	Très Faible	IPP19	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les villages de vallées larges	Faible			Très Faible	Pas d'incidence					
Les villages des pentes des vallées encaissées,	Faible			Nul	Pas d'incidence					
Les villages de montagne	Faible			Très Faible	Pas d'incidence					
PATRIMOINES PROTÉGÉS – ENJEUX PATRIMONIAUX										
Visibilité possible depuis 10 Monuments Historiques : 67, 99, 105, 131, 137, 138, 142, 143, 154 et 158	Fort	7, 11	Visuel	Faible	Faible	IPP20	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Covisibilité possible avec 45 Monuments Historiques : 8, 10, 11, 15, 32, 33, 41, 43, 45, 51 à 54, 64, 67, 68 à 88, 145, 149 à 153, 158 à 160	Fort	1, 4, 5, 6, 10, 11, 12	Visuel	Faible	Faible	IPP21	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Covisibilité des 46 Monuments Historiques de Carcassonne : 97, 98, 101 à 143 et 148	Fort	7, 8	Visuel	Faible	Faible	IPP22	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Absence de visibilité et de covisibilité depuis les autres Monuments Historiques	Non significatif			Nul	Pas d'incidence					
Visibilité possible depuis 15 Sites Inscrits ou Classés : S19, S115, S118, S119, S122, S127, S128, S132, S133, SC6, SC7, SC9, SC12, SC13 et SC15	Fort	2, 6, 7, 8, 10, 13	Visuel	Faible	Faible	IPP23	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Covisibilité possible depuis 13 Sites Inscrits ou Classés : S19, S115, S119, S123, S124, S127, S128, S133, S134, SC12, SC13, SC14 et SC15	Fort	1, 6, 7, 8, 10, 12, 13	Visuel	Faible	Faible	IPP24	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Absence de visibilité ou de covisibilité depuis les autres Sites Inscrits ou Classés	Non significatif	Coupe C/C	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les SPR de Castres, Labruguière, Montréal, Aragon et Carcassonne	Fort	1, 7, 10, 13, 14	Visuel	Faible	Faible	IPP25	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.										
La Cité de Carcassonne (UNESCO) et la Citadelle de Carcassonne (dans le cadre du projet UNESCO des Citadelles du Verlignes)	Fort	7, Coupe D/D'	Visuel	Faible	Faible	IPP26	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La zone tampon de la Cité de Carcassonne	Fort	8, Coupe D/D'	Visuel	Faible	Faible	IPP27	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Le Canal du Midi	Fort	6, 13, Coupe D/D'	Visuel	Faible	Faible	IPP28	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La zone tampon du Canal du Midi	Fort	5, 6, 11, 13, 14, Coupe D/D'	Visuel	Faible	Faible	IPP29	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La Rigole de la Montagne Noire	Fort	Coupe E/E'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire	Fort	15, Coupe E/E'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES - ENJEUX TOURISTIQUES										
Le PNR du Haut Languedoc	Fort	2, 3, 4, 38, 40	Visuel	Faible	Faible	IPP29	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les sentiers de Grande Randonnée 653, 7, 36 et de la Rigole maillent le territoire	Fort	7, 14	Visuel	Faible	Faible	IPP30	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Des sentiers de petite randonnée maillent plus finement le territoire.	Moyen	38	Visuel	Nul	Pas d'incidence	IPP31	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les refuges	Moyen			Nul	Pas d'incidence					
Les retenues d'eau artificielles du Bassin du Lampy Neuf et du Lac des Cammazes.	Moyen	Coupe E/E'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les sites naturels et patrimoniaux remarquables du Sidobre, de la Rigole de la Montagne Noire et du Canal du Midi (et ses ports).	Fort	2, 6, 13	Visuel	Faible	Faible	IPP32	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les belvédères (Saissac, Montréal, Carcassonne...)	Fort	7, 8, 14, 38	Visuel	Faible	Faible	IPP33	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les menhir, dolmen, grotte, gouffres et autres gorges de la Montagne Noire	Moyen			Nul	Pas d'incidence					
Le tourisme urbain : Castres, Mazamet et Carcassonne	Fort	1, 4, 7	Visuel	Faible	Faible	IPP34	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Petit patrimoine, château et autres moulins	Moyen	11	Visuel	Faible	Très Faible	IPP35	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Hippodrome, golfs et autres parcs et jardins	Moyen	7, 10, 12, 40	Visuel	Faible	Très Faible	IPP36	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
2 aéroports constituent des points d'accès au territoire	Moyen	37, 38	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIEN										
Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Fort	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 37, 38, 40	Cumulatifs	Moyen	Moyen	IPP37	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les parcs éoliens en projet dans les aires d'étude paysagère	Fort	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 37, 38, 40	Cumulés	Moyen	Moyen	IPP38	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
Rapprochée										
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS										
Les sommets de la Montagne Noire	Fort	16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 39, 35	Visuel	Moyen	Moyen	IPP39	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les plantations forestières	Faible	19, 21, 24, 25, 26, 35	Visuel	Faible	Très Faible	IPP40	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les vallées encaissées dessinées par les cours d'eau	Faible	36, 39	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les parcs éoliens existants	Fort	21	Visuel	Faible	Faible	IPP41	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES										
La route D 118	Fort	17	Visuel	Moyen	Moyen	IPP41	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les routes D 54/D 112 et D 56/D 101/D 203	Moyen	35	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les routes départementales D 101 et D 1009	Moyen	25, 35	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les voies communales et les chemins forestiers	Faible	16, 18, 19, 20, 22, 23, 26	Visuel	Moyen	Faible	IPP42	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN - ENJEUX DU CADRE DE VIE										
Les villages de Laprade au Nord-Ouest, Lacombe au Sud-Ouest et Pradelles-Cabardès à l'Est	Fort	23, 35	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les villages étagés	Faible			Faible	Très Faible	IPP43	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les villages perchés	Moyen	23, 35	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les villages des pentes des vallées encaissées,	Faible			Nul	Pas d'incidence					
PATRIMOINES PROTÉGÉS - ENJEUX PATRIMONIAUX										
Absence de visibilité et de covisibilité depuis l'ensemble de Monuments Historiques de cette échelle	Non significatif	36	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Visibilité possible depuis 1 Sites Inscrits ou Classés : S12	Fort	18, 39	Visuel	Moyen	Moyen	IPP44	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Absence de visibilité ou de covisibilité depuis les autres Sites Inscrits ou Classés	Non significatif	36	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.										
La Rigole de la Montagne Noire	Fort	Coupe F/F'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire	Fort	23, Coupe F/F'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Châteaux de Lastours	Fort	36, Coupe H/H'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES – ENJEUX TOURISTIQUES										
Le PNR du Haut Languedoc	Fort			Moyen	Moyen	IPP45	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les sentiers de Grande Randonnée 7, 36 et de la Rigole mailent le territoire	Fort	16, 18, 20, 21, 39	Visuel	Moyen	Moyen	IPP46	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Des sentiers de petite randonnée mailent plus finement le territoire.	Moyen	16, 19, 20, 21, 26, 39	Visuel	Moyen	Faible	IPP47	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les retenues d'eau artificielles du Barrage des Montagnès, du Lac de Laprade Besse et du Lac de la Galabée.	Moyen	16, 24	Visuel	Moyen	Moyen	IPP48	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La prise d'eau d'Alzeau, début de la Rigole de la Montagne Noire	Fort	Coupe F/F'	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Les belvédères (Pic de Nore, Montréal,...)	Fort	20, 39	Visuel	Moyen	Moyen	IPP50	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Le tourisme patrimonial : Hautpaul, les Châteaux de LasTours.....	Faible	18, 36, 39	Visuel	Moyen	Très Faible	IPP51	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les menhir, dolmen, grotte, gouffres et autres gorges de la Montagne Noire	Moyen			Nul	Pas d'incidence					
CONTEXTE ÉOLIEN – ENJEUX ÉOLIEN										
Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Fort	16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 35, 36, 39	Cumulatifs	Fort	Fort	IPP52	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les parcs éoliens en projet dans les aires d'étude paysagère	Fort	16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 35, 36, 39	Cumulés	Fort	Fort	IPP53	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
Immédiate										
CONTEXTE PAYSAGER – ENJEUX PAYSAGERS										
Le Plateau du Sambrès	Fort	29, 30	Visuel	Fort	Fort	IPP54	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La forêt plantée	Fort	27, 29, 34	Visuel	Fort	Fort	IPP55	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les vallées du Cun, de la Dur et de l'Orbiel	Moyen	27, 28, 32, 33, 34	Visuel	Faible	Très Faible	IPP56	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Le parc éolien du Plateau du Sambrès	Fort	29	Visuel	Fort	Fort	IPP57	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION – ENJEUX DYNAMIQUES										
La route D 118	Fort			Faible	Faible	IPP58	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La route D 101	Faible			Faible	Très Faible	IPP59	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La route D 1009	Fort	29, 34	Visuel	Fort	Fort	IPP60	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les voies communales et les chemins forestiers	Moyen	27, 28, 31, 32, 33	Visuel	Moyen	Faible	IPP61	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN – ENJEUX DU CADRE DE VIE										
Hameau de plateau vallonné : « les Moussels »	Fort	30	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
Hameaux de pente : « les Rousses », « la Combe » et « St-Saraillé »	Moyen	27	Visuel	Faible	Très Faible	IPP62	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Hameaux de creux de la vallée du Cun : « le Cun Bas Nord », « Gramentès », « le Moulin », « la Sagne de l'Etang », « le Cun Bas Sud », « la Garnison » et « le Cun Haut »	Fort	32, 33	Visuel	Faible	Faible	IPP63	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Village et hameaux de clairière : Les Marlys, « la Jasse » et « les Forges »	Faible	31	Visuel	Moyen	Très Faible	IPP64	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Hameaux de creux de la vallée de l'Orbiel : « le Moulin de Clary », « Lacoste » et « le Campmes »	Moyen			Moyen	Faible	IPP65	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Hameaux de boisements : « le Fauu Grand », « le Teil », « Caminal Haut », « Cubserviès »	Faible	28	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
PATRIMOINES PROTÉGÉS – ENJEUX PATRIMONIAUX										
Absence de visibilité et de covisibilité depuis - Monuments Historiques : -	Non significatif			Nul	Pas d'incidence					
Absence de visibilité ou de covisibilité depuis 1 Site Inscrit : S1	Non significatif	28	Visuel	Nul	Pas d'incidence					
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES – ENJEUX TOURISTIQUES										
Des sentiers de petite randonnée maillent plus finement le territoire.	Fort	28, 32, 33	Visuel	Faible	Faible	IPP66	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les pistes forestières support à la promenade locale	Moyen	29, 30, 31	Visuel	Fort	Moyen	IPP67	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
La cascade et le hameau de Cubserviès	Fort	28	Visuel	Nul	Pas d'incidence					

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIEN										
Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Fort	27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34	Cumulatifs	Moyen	Moyen	IPP68	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Les parcs éoliens en projet dans les aires d'étude paysagère	Fort	27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34	Cumulés	Faible	Faible	IPP69	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Saturation visuelle des paysages	Fort	Cubservières, Laprade, Les Martyrs, Les Moussels	Saturation	Faible	Faible	IPP70	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non

Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	Type d'effet	Niveau d'effet	Niveau d'incidence	Code incidence	Temporalité	Durée	Direct/Indirect/Induit	Nécessité de mesures
ZIP										
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS										
Parcelles d'exploitation forestière	Faible	Carte	Aménagements connexes	Faible	Très Faible	IPP71	Permanent	Phase exploitation	Direct	Non
Jeune plantation de conifères	Non significatif	Carte	Aménagements connexes	Faible	Pas d'incidence					
Prairie permanente	Fort	Carte	Aménagements connexes	Nul	Pas d'incidence					
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES										
Chemin forestier	Fort	Carte	Aménagements connexes	Faible	Faible	IPP72	Permanent	Phase exploitation	Direct	Oui

PARTIE 5 : MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION DES IMPACTS DU PROJET

Rappel :

L'article R.122-3,4° du Code de l'environnement précise que l'étude d'impact doit présenter « les mesures envisagées par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement et la santé, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes ».

D'après l'ADEME et le Ministère de l'écologie, « le parti d'aménagement retenu doit être accompagné de mesures proposées par le maître d'ouvrage pour supprimer, réduire ou compenser les impacts négatifs qui lui sont associés. » (Guide d'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, actualisation 2010).

Ces mesures nommées aujourd'hui « d'évitement, de réduction et de compensation » sont décrites dans cette partie de l'étude en complément de mesures d'ordre formel, spatial préalablement intégrées en partie dans le choix des variantes d'implantation (en ce qui concerne les mesures d'évitement), et synthétisées en suivant. Elles concernent ainsi le nombre et l'implantation des éoliennes, la qualité des éléments annexes partiellement évoqués lors de la description du projet.

I. LES MESURES D'ÉVITEMENT

Les mesures d'évitement ne sont pas présentées dans cette partie. Dans la partie « Choix et description de la variante d'implantation », le scénario retenu a permis d'appliquer des mesures de réduction :

- ME 1 : Réduction du nombre d'éoliennes pour arriver à un scénario favorable à l'harmonie du projet ;
- ME 2 : Orientation sur une ligne parallèle aux lignes du parc du plateau de Sambrès voisin afin d'assurer une cohérence paysagère d'ensemble.

II. LES MESURES DE RÉDUCTION

Les mesures de réduction qui suivent sont des mesures d'insertion paysagère ainsi que de bons fonctionnement des tracés du territoire (type sentier de randonnée...), qui agissent sur les perceptions à l'échelle immédiate ainsi que sur le site d'implantation.

MR 1 : INTÉGRATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES

Objectifs à atteindre

L'objectif de cette mesure consiste à réduire les impacts liés à l'installation des ouvrages techniques, qui peuvent générer des nuisances visuelles : chemins d'accès, postes de livraison, plateformes... Pour s'intégrer au mieux dans leur environnement, ces derniers doivent respecter un cahier des charges de teintes et de matériaux. En effet ces choix rassemblent un aspect esthétique et technique.

Réduction des impacts : IPP72

Description

Le projet de parc éolien des Martyrs s'implante au coeur du relief de la Montagne Noire, à la végétation plantée et exploitée de résineux.

Le site du projet est composé de parcelles de sylviculture traversées par un chemin forestier. Dans son environnement paysager plus large, il est entourée d'autres parcelles sylvicoles traversées par de nombreuses pistes forestières. Il est donc primordial de tenir compte de ces éléments existants pour implanter les pistes d'exploitation, les postes et plateformes du parc éolien afin de privilégier une insertion douce dans son environnement.

Ainsi, les surfaces à créer regroupent :

- 84 ml de piste à créer,
- 1 poste de livraison e de livraison
- 12 904 m² environ comprenant les aires de grutage, les aires de pré-montage et les aires de stockage pour les 4 éoliennes soit environ 3250 m² par éolienne



Pistes forestières et ambiance sylvicole sur le site d'étude

Source : L'Artifex 2018

Mise en oeuvre

L'aménagement des pistes :

Les chemins d'accès, les aires de grutage et les aires de pré-montages devront être traités en grave compactée et géotextile et les aires de stockage seront terrassées sans traitements particulier afin de s'inscrire dans la continuité des pistes forestières et d'exploitation existantes autour du parc des Martyrs.

Le traitement du poste de livraison :

Le poste de livraison, localisé à l'extrémité Nord de la piste, ne sera pas visible depuis les habitations proches. Ainsi, une simple peinture est préconisée afin de faciliter son insertion au sein des milieux boisés. Un poste aux formes monolithiques et compacte est à privilégier.

La peinture des façades doit privilégier des teintes gris-verts (RAL 6011, 6013, 6025, 7033...) et éviter des teintes type vert-bouteille, afin de rester en harmonie avec son environnement.

RAL 7032

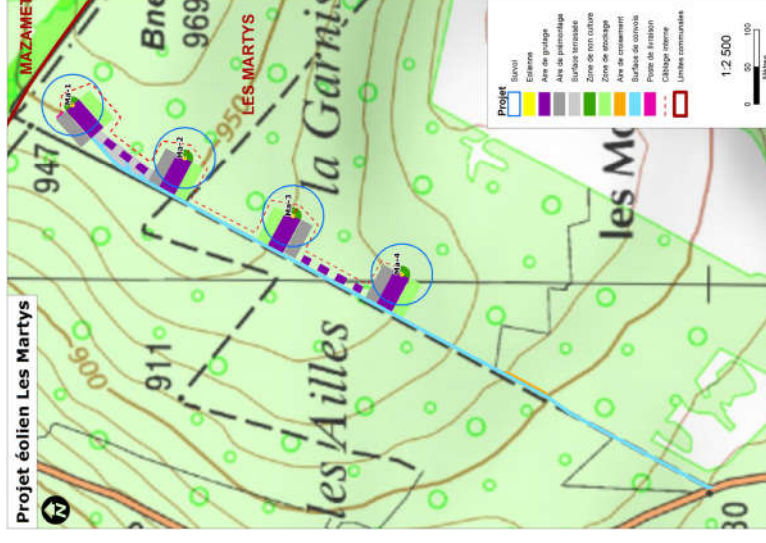
RAL 7033

RAL 7034

RAL 7038

Exemple de teinte à privilégier pour les postes de livraison

Localisation



Indicateurs d'efficacité de la mesure

Sans objet

Modalité de suivi de la mesure et de ses effets

Sans objet

Coût prévisionnel

Le coût du traitement des pistes et des postes de livraison est intégré au projet.

III. SYNTHÈSE DES MESURES

En conclusion, après application de la variante de moindres incidences (évitement et réduction des incidences liées à la perception des éoliennes), des mesures de réduction, les incidences du projet des Martyrs sont acceptables sur le paysage et le patrimoine.

La société OSTWIND a donc un projet de parc éolien dont la conception et l'exploitation ont pris en compte les enjeux et les sensibilités paysagères et patrimoniales locales. Son impact sur le paysage et le patrimoine est globalement acceptable.

PARTIE 6 : SCÉNARI DE RÉFÉRENCE



I. CHOIX DE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Selon l'article R. 122-5, II, 3° du Code de l'Environnement, « L'étude d'impact comporte une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement, dénommée « scénario de référence », et de leur évolution en cas de mise en oeuvre du projet et un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en oeuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques ».

Le tableau suivant présente les aspects pertinents de l'environnement sous forme synthétique et son évolution avec et sans la construction du projet de parc éolien des Martyrs.

Thématique	Aspects pertinents de l'environnement Scénario de référence	Sans le projet de parc éolien des Martyrs	Aperçu de l'évolution de l'état actuel Avec le projet de parc éolien des Martyrs
<p>Paysage et patrimoine</p>	<p>Le site des Martyrs est composé de différents éléments :</p> <p>DES PARCELLES BOISÉES SOUMISES À DIFFÉRENTS PLANS DE GESTION.</p> <p>Les boisements présents sur le site d'étude sont principalement des résineux de type Douglas, Sapin pectiné et Epicéa commun. Certaines parcelles sont privées, les autres appartiennent à la commune des Martyrs. Les différents plans de gestion établissent sur une durée d'environ 20 ans un diagnostic des parcelles (essences, climat...), une analyse des besoins économiques et sociaux des forêts, une rétrospective sur les gestions passées, et des propositions concernant la gestion future (essences à privilégier ou limiter, parcelles à récolter...). Ainsi, la gestion des forêts donne vie à des paysages mouvants sur un pas de temps relativement long : la succession des étapes de la culture (plantation, croissance, entretien puis coupe à blanc) s'échelonne sur 40 à 80 années suivant les espèces. Des plus, des parcelles de coupe à blanc côtoient des parcelles d'arbres jeunes ou « mûres » ou de jeunes plans, changent les représentations des paysages (passage d'un paysage relativement fermé et sombre à un paysage soudainement ouvert et lumineux) et dessinent des paysages fait de mosaïques de couleur et de textures changeantes (saisonnalité, espèces...).</p> <p>DES SENTIERS FORESTIERS.</p> <p>Ces différentes forestières sont maillées par des pistes d'exploitation, plus ou moins praticable en fonction de leur état. Ces espaces sont fréquentés principalement par les forestiers et quelques riverains. Ils tissent un véritable réseau au sein de la montagne.</p> <p>DES PARCS ÉOLIENS.</p> <p>A quelques pas du site étudié, plusieurs parcs éoliens viennent apporter une touche de modernité à ces paysages par ailleurs assez ruraux. Ces nouvelles verticales blanches semblent dépasser de la forêt et coiffer les sommets de la montagne.</p> <p>Le paysage existant est donc composite, dégageant un aspect naturel mais fortement maîtrisé : la rigueur des formes apportée par le développement des plantations sylvoles dans les années passées tend à s'effacer pour laisser place à un paysage connu et approprié par les habitants, qui lui prêtent un caractère rural, naturel et végétal. Les éoliennes viennent souligner les reliefs et apporter une touche industrielle et anthropique à ces paysages.</p> <p>Des dynamiques paysagères de maintien de l'activité sylvoicole et de développement éolien peuvent être mise en évidence sur ce territoire.</p>	<p>Le paysage tel qu'il est aujourd'hui est maintenu : les éoliennes présentes donnent un caractère moderne et industriel aux territoires et la gestion sylvoicole dessine des paysages changeant lentement au gré des coupes à blanc et des replantations. La durée de vie longue des parcs éoliens, des plans de gestion et des cultures sylvoicoles permettent à ces éléments d'évoluer conjointement et de dessiner des paysages soumis à des dynamiques paysagères de développements de forêts maîtrisées ponctuées d'éléments industriels.</p> <p>Dans ce cas, l'évolution du paysage sans le parc éolien des Martyrs se poursuit suivant des dynamiques paysagères de maintien de l'activité sylvoicole et de développement éolien.</p>	<p>L'implantation de nouvelles éoliennes dans ce territoire déjà marqué par l'éolien souligne et amplifie le caractère moderne et industriel du paysage actuel. En parallèle la gestion sylvoicole des forêts est poursuivie : l'alternance des rythmes de culture modèle et dessine des paysages en mosaïque.</p> <p>La durée de vie relativement longue d'un parc éolien (environ 20 ans), d'un plan de gestion (environ 20 ans) et des cultures sylvoicoles (de 40 à plus de 80 ans suivant les espèces) permet aux différents paysages dessinés par ces éléments d'évoluer conjointement.</p> <p>L'implantation du parc éolien des Martyrs ne modifie pas les dynamiques paysagères en cours sur ce territoire, à savoir le maintien de l'activité sylvoicole et le développement éolien.</p>



PARTIE 7 : BIBLIOGRAPHIE ET AUTEURS DE L'ÉTUDE

I. BIBLIOGRAPHIE

Méthodologie générale :

ADEME, Manuel préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement de parcs éoliens, éd. ADEME, Novembre 2000
 ADEME, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2005
 ADEME, Ministère de l'Environnement, Guide de rédaction, Étude d'impact sur l'environnement, Application aux parcs éoliens, 1997
 ADEME et CLER, Des éoliennes dans votre environnement : 6 fiches pour mieux comprendre les enjeux, éd. ADEME, 2002
 BCEOM, MICHEL P., Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, L'étude d'impact sur l'environnement : objectifs, cadre réglementaire et conduite d'évaluation, 2000
 Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens- Actualisation 2010

Tourisme et Patrimoine :

www.culture.gouv.fr (base Mérimée)
www.monumentum.fr
www.tracesGPS.com
www.VTTrack.fr
 Office du Tourisme de l'Aude : <http://www.audetourisme.com/>
 Office de Tourisme du Tarn : <http://www.tourisme-tarn.com/>
 Office du Tourisme de Midi-Pyrénées : www.tourisme-midi-pyrenees.com/
 Office du Tourisme de Carcassonne : <http://www.tourisme-carcassonne.fr/>

Paysage :

CAUE Midi-Pyrénées : <http://www.caue-mp.fr/>
 Atlas des paysages, DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>
 Plan de gestion des paysages audois vis-à-vis des projets éoliens, Département de l'Aude, 2005.
 Schéma régional éolien du Languedoc-Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, ADEME, 2013.


Contexte éolien :

DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/
 Picto Occitanie (portail interministériel cartographique) : <http://www.picto-occitanie.fr/accueil>

Service cartographique :

www.geoportail.fr
 IGN (GEOFLA, ROUTE 120)

II. AUTEURS

Paysanne	Contribution	Organisme
Isaline SOLLER Ingénieure paysagiste - Chargée d'étude	Réalisation de l'étude paysagère	
Sophie VINCENT Paysagiste - Chargée d'étude	Aide à la réalisation de l'étude paysagère	

Isaline SOLLER

Ingénieure Paysagiste - Chargée d'étude

Après avoir obtenu d'un premier cursus un Diplôme Universitaire Technologique en Génie Biologique Génie de l'Environnement, Isaline SOLLER est ingénieure paysagiste diplômée de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers. Après son stage de fin d'étude réalisé à la DREAL Picardie, elle a intégré le pôle Aménagement au sein du bureau d'études L'ARTIFEX et réalise des études paysagères et territoriales visant à une intégration de tout projet dans son environnement. Elle est en étroite relation avec les membres de l'équipe. Son regard sur le paysage apporte une sensibilisation supplémentaire à la conception des études.

Sophie Vincent

Paysagiste - Chargée d'étude

Sophie VINCENT est paysagiste diplômée de l'École Supérieure de l'Agriculture d'Angers d'une licence en Aménagements Paysagers avec pour spécialité l'infographie paysagère. Elle intervient en appui sur l'élaboration des études au sein du pôle Aménagement du bureau d'étude L'ARTIFEX. Sophie possède une expérience professionnelle à la fois dans la sphère privée (entreprise du paysage) et publique (agence d'architecture de paysage et de l'urbanisme) où elle a acquis une approche du paysage aux échelles du particulier et de la ville.



4, rue Jean le Rond d'Alembert
Bâtiment 5 - 1er étage
81000 - ALBI

05.63.48.10.33
contact@artifex-conseil.fr